

**LES EVOLUTIONS DEMOGRAPHIQUES EN FRANCE**

**DE N°52 - JANVIER 2004**

## TABLE DES MATIERES

<b>AVANT-PROPOS</b> .....	<b>3</b>
<b>1. LES GRANDES EVOLUTIONS DEMOGRAPHIQUES</b> .....	<b>7</b>
1.1. Quelques caractéristiques et indicateurs en France ,,, , .....	7
1.2. Structure de la population en France et "nouveaux âges de la vie".....	8
1.3. Indicateurs de fécondité.....	10
1.4. Comportements de fécondité et évolutions de la famille.....	11
1.5. L'infécondité.....	13
<b>2. ELEMENTS DE CONTEXTE</b> .....	<b>14</b>
2.1. Impact de l'immigration et développement démographique.....	15
2.2. Migrations et caractéristiques territoriales .....	15
2.3. Démographie et économie.....	16
2.4. Les évolutions démographiques en Europe et dans le monde .....	17
2.5. Perspectives démographiques, enjeux, et contexte européen.....	18
<b>3. LES FAMILLES</b> .....	<b>19</b>
3.1. Des ménages et des familles plus nombreux et de plus en plus réduits .....	19
3.2. Des familles nombreuses moins nombreuses.....	22
3.3. Les familles recomposées, relativement rares .....	24
3.4. Les familles d'un seul parent (monoparentales) augmentent et se diversifient .....	26
3.5. Les évolutions des générations et des solidarités familiales.....	31
<b>4. LES FAMILLES BENEFICIAIRES DE LA POLITIQUE FAMILIALE</b> .....	<b>32</b>
4.1. Les allocataires et les familles allocataires en 2000 et 2001 .....	32
4.2. Les enfants des familles allocataires.....	34
4.3. La structure des familles et des allocataires.....	35
4.4. Caractéristiques économiques des familles et des allocataires : plus pauvres et paradoxalement moins aidées.....	37
4.5. Caractéristiques territoriales des familles allocataires .....	38
<b>5. LES PREVISIONS DEMOGRAPHIQUES DE L'ONU A L'HORIZON 2050</b> .....	<b>39</b>
5.1. Le monde de demain, selon un scénario moyen.....	39
5.2. Croissance de la population mondiale et déclin européen.....	41
5.3. Fécondité en baisse et espérance de vie en hausse .....	42
5.4. Evolutions distinctes des populations.....	43
5.5. Inégalités et vieillissement grandissants .....	44
5.6. Des migrations difficiles à estimer .....	45
5.7. Fatalisme ou souci d'adaptation .....	45

## AVANT-PROPOS

Ce dossier est une compilation de données et d'informations sur la démographie en France, en Europe et dans le monde.

L'objet de ce dossier est de mettre en exergue quelques évolutions démographiques, de différencier les groupes d'âges, de caractériser les familles et leurs enfants, d'explorer les indicateurs intéressants au regard de la politique familiale, afin de repérer des axes d'enseignements et d'orientations.

Les évolutions des ménages et des familles, de leur structure, de leurs comportements, la situation des enfants, sont observées en lien avec celles des bénéficiaires des politiques familiales.

\* \* \*

### Les évolutions démographiques en France

#### La démographie de la France est la plus dynamique d'Europe

La France se distingue en Europe avec des indicateurs démographiques singuliers : le nombre des naissances augmente régulièrement depuis 1994 (770 900 en 2001) mais infléchit légèrement en 2002 (provisoirement 762 000). Elle a avec l'Irlande, le plus fort taux de fécondité : l'indicateur conjoncturel de fécondité est de 1,9 enfant par femme, en augmentation constante depuis 1995. La descendance finale est de 2,11 enfants par femme en 2000. Les femmes ont en moyenne leur premier enfant à 29,4 ans.

L'infécondité est de 12 à 14 %, alors qu'en Allemagne, aux Pays Bas, en Grande Bretagne, elle est supérieure à 20 %. La mortalité représente l'un des taux les plus bas. L'espérance de vie est la plus longue : 75,5 ans pour les hommes (moyenne européenne 72,7 ans), et 83,0 ans pour les femmes (81,2 en Europe). L'immigration joue un rôle dans le dynamisme démographique; elle est moins importante que dans les autres pays européens, avec en moyenne 50 000 étrangers accueillis chaque année en France.

D'autres indicateurs la distinguent :

- une diminution des naissances hors mariage depuis 2000 alors qu'elles augmentaient.
- une reprise de la nuptialité;
- un moindre vieillissement de la population, les jeunes de moins de 20 ans représentant un quart de la population, les personnes de 20 à 64 ans, les trois cinquièmes, les plus de 65 ans, un cinquième.
- un recul de l'âge à la maternité : 1,85 enfant à 30 ans et 2,04 à 40 ans.

Les comportements de fécondité, de nuptialité, font l'objet de travaux d'observation : Pascale Donati, Anne Claude Le Voyer.

#### Des variations des indicateurs selon les régions

Les indicateurs varient compte tenu des effets des migrations et de l'attraction des territoires. 31 % de la population française vit au Sud de la Loire. L'Ouest et le Sud Ouest gagnent en attractivité au détriment de l'Ile de France et des régions du Sud traditionnellement très prisés. La France du Nord est plus jeune que celle du Sud. Le taux de natalité varie de 9% dans le Limousin à 14,6% en Ile de France.

Les configurations régionales se retrouvent selon les mêmes variations concernant la population des familles allocataires.

A la démographie est liée l'activité économique : 38 % de la population et 42 % de l'emploi sont concentrés à Paris, Grenoble, Toulouse, Montpellier, Lyon, Strasbourg. Rennes, Nantes, Bordeaux, Marseille -Aix en Provence connaissent également un développement démographique et économique. L'activité des femmes de 25 à 59 ans s'est fortement développée depuis 1993. Elle ralentit à 60 ans pour les femmes et 55 ans pour les hommes. Démographie et croissance économique sont associés au vieillissement et à la confiance en l'avenir.

## La place des familles dans la dynamique démographique

8,6 millions de familles ont des enfants sur les 16 millions recensées. Elles représentent 41,3 % de la population. 42 % des familles ont un enfant, 38 % en ont deux, 15 % en ont trois, 5 % en ont quatre ou plus. 84 % des familles sont composées des deux parents, 16 % d'un seul parent.

85 % des enfants vivent en famille avec leurs deux parents : pour 70 % leurs parents sont mariés, dont 5 % à la faveur d'une nouvelle union; pour 15 % ils sont non mariés, 15 % vivent avec un seul parent. Les évolutions de la famille montrent une constance des trajectoires et des structures familiales, malgré des tendances observées sur l'évolution des séparations familiales.

6,7 millions de familles sont allocataires dont 6,1 du régime général, avec 13,4 millions d'enfants de moins de 20 ans, dont 11,9 millions du régime général. 90 % des enfants de moins de 20 ans sont allocataires. Les familles allocataires sont plus pauvres, plus nombreuses, plus souvent monoparentales que la moyenne nationale.

### Les liens avec le contexte

Le dynamisme économique, l'aménagement des temps de travail, le potentiel des équipements et services d'accueil des enfants, l'accompagnement des parents ont des impacts réciproques sur le développement démographique. Aux données chiffrées sont associés des inflexions plus qualitatives, mettant en exergue les conditions de mise en couple, et de fondement d'une famille : stabilité sociale et économique du couple, contexte environnant favorable, appropriation d'une histoire collective constructive.

Les tendances démographiques les plus remarquables sont le vieillissement (mais cette notion est conventionnelle), la diminution des familles nombreuses, la constance de la proportion des familles de 1 et 2 enfants, l'augmentation relative des familles monoparentales (mais elles recouvrent des réalités très diverses), le maintien d'une descendance finale des femmes assurant le renouvellement des générations.

### Perspectives et enjeux : les prévisions démographiques de l'ONU en 2050

La population mondiale, de 6,3 milliards d'habitants, a une croissance annuelle de 77 millions d'habitants, soit 1,2 %. Les projections de l'ONU prévoient 8,9 milliards d'habitants en 2050. Cette prévision est inférieure à celle présumée en 1990 en raison du vieillissement généralisé de la population, de changements de comportements, de la baisse de la fécondité, de l'augmentation de la mortalité (notamment en raison du Sida).

L'Europe ne compterait plus que 632 millions d'habitants en 2050 contre 726 en 2002. L'Asie représenterait 5,2 milliards d'habitants (3,8 en 2002), l'Afrique, 1,8 milliards (851 millions en 2002), l'Amérique du Nord, 448 millions (326 en 2002). Seule l'Europe décroît. En 2050 la France compterait 64 millions d'habitants, l'Allemagne, 79 millions, le Royaume Uni, 66 millions, l'Italie, 45 millions.

La fécondité est en baisse dans tous les pays développés, sauf aux Etats Unis où l'indice conjoncturel de fécondité est supérieur à 2,1. Le taux moyen de fécondité pour la période 1995-2000 est de 1,6 dans les pays développés, et de 2,92 dans les pays en développement. L'espérance de vie moyenne dans le monde est de 65 ans alors qu'elle était 50 ans en 1950. Elle pourrait être de 75 ans en 2050, 82 ans dans les pays développés, 73 ans dans les pays en voie de développement. Le vieillissement de la population est observé partout : l'âge médian mondial de 26,4 ans en 2000 passerait à 36,8 ans en 2050. L'ONU prévoit d'ici 2050, 2 millions de migrants par an vers les pays développés, soit 100 millions de personnes, compte tenu de la très forte pression de l'immigration.

**Christiane Crépin**  
CNAF, pôle Recherche et Prospective

## Synthèse des principaux indicateurs démographiques / Tableau de bord

« La France en faits et chiffres », INSEE 2002/2003							Taux pour 1000 habitants						
Année	Populati on	Naissa nces	Décès	Solde naturel	Solde migratr	Mariag es	Nupti alité	Natal ité	Mort alité	Varia tnatal	Mortal t infantil	indice fécond	espérance vie
1950	42 010	858	530	328	+35	331	7,9	20,5	12,7	+7,8	12,7	2,93	63,4 / 69,2
1980	54 029	800	547	253	+44	334	6,2	14,9	10,2	+4,7	10,2	1,94	70,2 / 78,4
1990	56 709	762	526	236	+80	287	5,1	13,4	9,3	+4,2	7,3	1,78	72,7 / 80,9
1995	57 844	730	532	198	+40	255	4,6	12,6	9,2	+3,4	4,9	1,71	73,9 / 81,9
1999	58 623	745	538	207	+45	286	4,9	12,7	9,2	+3,5	4,3	1,79	75,0 / 82,5
2000p	58 893	775 (p)	535	240	+50	298	5,1	13,2	9,1	+4,0	4,5	1,88	75,2 / 82,7
2001p	59 191	771 (p)	531	239	+60	288	4,9	13,1	8,9	+4,2	4,5	1,89	75,5 / 82,9
2002p	59 626	763 (p)	540	223	+65	281	4,7	12,8	9,1	+3,7	4,2	1,88	75,6 / 82,9

Sources : INSEE 2002/2003; bilan démographique métropole [www.insee.fr/fr/ffc/pop](http://www.insee.fr/fr/ffc/pop) (p)=provisoire; en milliers; fin d'année; taux pour mille et INED Population et Sociétés n°388 mars 2003

	- 20 ans	20 à 64	+ 65
1985	16 091,8 29,2 %	32 013,6 58,0 %	7 051,9 12,8 %
1990	15 719,6 27,8	32 985,8 58,3	7 871,5 13,9
1995	15 084,4 26,1	33 981,7 58,9	8 686,5 15,0
2000	15 014,7 25,6	34 320,0 58,4	9 414,1 16,0
2002(p)	14 991,1 25,3	34 722,1 58,5	9 630,9 16,2

Source : INSEE 2002 ; bilan démographique 2001 [www.insee.fr/fr/ffc/pop](http://www.insee.fr/fr/ffc/pop) (p)=provisoire

	enfants 0 à 4 ans	enfants 5 à 9 ans	pré ados 10 à 14ans	ados 15 à 19 ans	jeunes 20 à 24 ans
1999	2 986 925 5,1 %	3 629 294 6,2 %	3 833 120 6,6 %	3 932 101 6,7%	3 711 548 6,3 %

Source : INSEE 2002 ; bilan démographique 2001 [www.insee.fr/fr/ffc/pop](http://www.insee.fr/fr/ffc/pop) (p)=provisoire

Année	Indicateur conjoncturel de fécondité			Age moyen maternité ensemble	Descendan ce finale ensemble	Infécondité taux % ensemble
	ensemble	dont 15-29 ans	dont 30 ans et +			
1980	1,94	1,42	0,52	26,8		
1985	1,81	1,25	0,56	27,5		
1990	1,77	1,11	0,67	28,3		10
1995	1,71	0,97	0,74	29,0		
1996	1,73	0,96	0,77	29,1		
1997	1,72	0,94	0,78	29,2		
1998	1,76	0,94	0,82	29,3		
1999	1,79	0,95	0,84	29,3		
2000	1,88	0,98	0,90	29,4	2,11	14
2001	1,90	-	-	-		

Sources INSEE 1<sup>ère</sup> n°757 et INSEE 2002 (isoler les 15-18 ans)

Parcours de vie des unions	Première union vécue sans rupture		Deux unions vécues		Rupture 1 <sup>ère</sup> union / sans deuxième union		
	Selon H / F	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Nombre d'enfants		2,18	2,24	2,38	2,19	2,01.	2,04

Source enquête famille INSEE

Année	Nbre enfants	Enfants nés hors mariage	Enfants légitimes	dt Rang 1	dt Rang 2
1980	800,3	91,1 11,4 %	709,2	313,4	395,8
1985	768,4	150,5 19,6 %	617,9	260,4	357,4
1990	762,4	229,1 30,1 %	533,3	228,8	304,4
1995	729,6	274,2 37,6 %	455,4	200,2	255,1
1999	744,8	310,8 41,7 %	433,9	195,9	237,9
2000	771,0 (p)	330,1 42,6 %	444,6	203,4	241,2

Source enquête famille INSEE

## Synthèse des chiffres clés : familles et enfants allocataires / Tableau de bord

**Répartition des allocataires, des familles, des enfants selon les régimes en 2001**

Régimes 2001	CAF	Rég spéciaux	Sal agricoles	Explagricol es	Tous régimes	Part CAF
Allocataires	10 211	414	252	227	11 109	91,2 %
Familles	6 095	414	134	107	6 755	90,2 %
Enfants	11 948	887	283	239	13 367	89,4 %

T1 CNAF DSER Stat et Perspicaf, 2001 Catherine page 93+ enfants p 118 (117)

**Evolution récente du nombre des allocataires, des familles, des enfants, du régime général**

Régime CAF	1999	2000	2001	évolut 2000/2001
Nombre allocataires	10 164 452	10 191 448	10 211 189	+ 0,2
Nombre familles alloc	5 978	6 039	6.095	+ 1,3
Nombre enfants	11 815	11 858	11 948	+ 0,7
dt enfants + 11 ans	1 598 780	1 596 385	1 612 652	+ 1,0
dt enfants + 16 ans	693 718	664 819	669 143	+ 0,7
Population couverte	-	27 740 744	27 847 415	+ 0,4

T3 CNAF DSER Stat et Perspicaf, 2001

**Répartition des familles selon le nombre d'enfants en 2001 et en 2000 :**

2001	Famills	Enfants	Faml 0 enf	Faml 1 enf	Faml 2 enf	Faml 3 enf	Fam4+enf
Rég CAF	6.095	11 948	154	1 845	2 706	1 036	354
Aut régims	660	1 419	12	98	387	139	24
%	90,2	93,8	92,7	94,9	87,5	88,1	93,8
Ts régimes	6 755	13 367	166	1 943	3 093	1 175	378

T4 CNAF DSER « Prestations légales au 31 décembre 2001 » (en milliers) + Catherine page 93

Répartition selon le revenu mensuel par unité de consommation	Moins de 228,67€	121 115	1,5%
	[228,67 - 457,35€]	884 777	10,9%
	[457,35 - 533,57€]	460 155	5,7%
	[533,57 - 609,80€]	780 647	9,7%
Seuil des bas revenus : 621,38 euros	[609,80 - 686,02€]	519 974	6,4%
	[686,02 - 762,25€]	583 103	7,2%
	[762,25 - 914,69€]	1 190 544	14,7%
	[914,69 - 1 067,14€]	919 438	11,4%
	[1 067,14 - 1 524,49€]	1 448 216	17,9%
	Plus de 1 524,49€	894 770	11,1%
	revenu brut annuel indéterminé	284 333	3,5%

T10 CNAF DSER « Prestations légales au 31 décembre 2001 » (en milliers) et CAF pages PERSPICNAF

Foyers fiscaux	30 616 263	
foyers fiscaux imposés	15 363 018	50,2%
foyers fiscaux non imposés	15 253 245	49,8%
Montant moyen de revenu net imposable		91 982
foyers fiscaux imposés		144 352
foyers fiscaux non imposés		39 236
Ratio		3,679

T11 CNAF DSER « Prestations légales au 31 décembre 2001 » (en milliers) et CAF pages PERSPICNAF

## 1. LES GRANDES EVOLUTIONS DEMOGRAPHIQUES

Les travaux récents de l'INSEE et de l'INED réalisés dans le cadre, puis dans le prolongement du recensement de la population en 1999, ainsi que les résultats de l'enquête complémentaire relative à la famille, sont associés en synthèses aux analyses de démographes, sociologues ou experts des sciences sociales et humaines.

On relèvera dans cette Note quelques inflexions sur les situations économiques les plus fragiles, ainsi que sur les évolutions comparatives en Europe et dans le monde.

### 1.1. Quelques caractéristiques et indicateurs en France <sup>1, 2, 3, 4,</sup>

Au 1<sup>er</sup> janvier 2003, la France compte 61,4 millions d'habitants, dont 1,8 million réside dans les départements d'outre mer. La population de la France représente 16 % de la population de l'Union européenne, qui au 1<sup>er</sup> janvier 2002 compte 379 600 700 habitants (dont 305 209 300 dans la zone euro). En sachant qu'en 2003, en regroupant les 25 pays qui constitueront l'Union en 2004, la population européenne représente 455 millions d'habitants (279 millions aux Etats Unis et 145 millions dans la Fédération de Russie).

L'Allemagne compte 82,6 millions d'habitants, le Royaume Uni, 60,1 millions, l'Italie, 58 millions. L'INSEE prévoit pour 2030 une population de 63,9 millions d'habitants en France, soit un accroissement de +8,8 %.

La croissance démographique est liée à une augmentation des naissances, à une diminution des décès du fait de l'allongement de la durée de vie, le solde migratoire restant stable. Trois facteurs sont déterminants : le nombre de parents potentiels, leur disposition à avoir des enfants et leur nombre, l'âge auquel ils sont parents. "Devenir mère plus jeune doperait les naissances", titre la presse, en citant les récents travaux de l'INED<sup>5</sup>.

L'évolution des principaux indicateurs démographiques en 1990, 1995, 1999, 2000, 2001 et 2002 est la suivante :

« La France en faits et chiffres », INSEE 2002							Taux pour 1000 habitants				
Année	Population milieu d'ann	Naissances	Décès	Solde naturel	Solde migratoire	Mariages	Nuptialité	Natalité	Mortalité	Variation natal	Mortalité infantile
1994	59 209,7	741,5	528,2	213,3	--	261,0	4,4	+ 12,5	+ 8,9	3,6	6,0
1995	59 418,7	759,7	540,4	219,3	+40	262,0	4,4	12,8	9,1	3,7	5,0
1999	60 296,5	776,5	547,4	229,2	+45	293,7	4,9	12,9	9,1	+3,8	4,4
2000	60 592,3	808,2	544,7	263,5	+50	305,4	5,0	13,3	9,0	+4,3	4,7
2001	60 912,3	804,1	541,5	262,5	+60	295,9	4,9	13,2	8,9	+4,3	4,6
2002 (p)	61 230,8	795,7	550,2	245,5	hors Dom	287,9	4,7	13,0	9,0	+4,0	+ 4,3

Sources : INSEE 2002 et 2003 ; bilans démographiques 2001 et 2002 [www.insee.fr/fr/ffc/pop](http://www.insee.fr/fr/ffc/pop)

(p)=provisoire

DOM y compris

En 2002, 795 700 naissances sont enregistrées (762 700 sans les DOM), contre 804 100 en 2001 (770 900 sans les DOM)<sup>6</sup>. Le nombre de naissances augmentait depuis 1994. Depuis 2001 il décroît à nouveau.

Pour l'ensemble de l'Europe des quinze les naissances progressent en moyenne de 1,3 %, diminuant en Finlande et au Royaume Uni, et progressant en Italie et en Espagne. Les Pays Bas, l'Autriche, le Luxembourg enregistrent une baisse de 3 % de naissances, et le Portugal de - 4%.

A titre de comparaison, en 1800, il naissait 1 003 200 enfants, soit 29 % de plus qu'en 2000, sur 29 200 000 habitants, et en 1900, il naissait 879 000 enfants, soit 13 % de plus, pour 40 600 000 habitants.

<sup>1</sup> Pison (Gilles) Population et Sociétés "La population en France en 2002", n° 388, mars 2003

<sup>2</sup> Doisneau (Lionel), « Bilan démographique 2002 », INSEE Première n° 882, janvier 2003

Doisneau (Lionel), « Bilan démographique 2001 », INSEE Première n° 825, février 2002

<sup>3</sup> Prioux (France), « L'évolution démographique récente en France », Population n° 56 (4), 2001, 571-610

<sup>4</sup> Pison (Gilles), « La population de la France en 2000 », Populations et Sociétés n° 366, mars 2001, 4 pages.

<sup>5</sup> La Croix, 28 mars 2003

Le taux de mortalité est de 9,0 en 2002, avec 550 200 décès. Le solde naturel est de 4,0 %. Le solde migratoire diminue.

Le taux de natalité est de 13,0 %. Il est différent selon les régions : par exemple en 1998, alors que la moyenne nationale est de 12,6, ce taux varie de 9 dans le Limousin à 14,6 en Ile de France.

Régions	Ile de France	Nord PCalais	Picardie	Hte Normd	Alsace	Rhône Alpes	Pays Loire	Champa Ardenne	Basse Normd	Franche Comté	Lorraine
+ 12	14,6	13,9	13,2	13,1	12,8	12,6	12,5	12,4	12,3	12,2	12

Régions	Bretagn	Provenc Côte Az	Centre	Langdc Rousln	Bourgn	Midi Pyrén	Poitou Charent	Aquitai ne	Corse	Auver gne	Limou sin
- 12	11,9	11,7	11,6	11,1	11,0	10,9	10,7	10,6	10,4	10,0	9,0

Source : INSEE

Ces caractéristiques territoriales sont à rapprocher des migrations décrites au paragraphe 22.

## 1.2. Structure de la population en France et "nouveaux âges de la vie"

La structure de population par grands groupes d'âges montre une moindre proportion des jeunes de moins de 20 ans, une stabilité des personnes de 20 à 64 ans, et une augmentation de celles de plus de 65 ans.

	Populatio n	- 20 ans		20 à 64		+ 65	
1995	59 315,1	15 663,2	26,4	34 845,4	58,8	8 806,6	14,8
2000	60 434,5	15 611,3	25,8	35 266,7	58,4	9 556,5	15,8
2002(p)	61 074,5	15 598,0	25,5	35 696,1	58,5	9 780,5	16,0
2003 (p)	61 387,0	15 593,7	25,4	35 916,4	58,5	9 876,9	16,1

Source : INSEE 2002 et 2003 ; bilans démographiques 2001/ 2002 [www.insee.fr/fr/ffc/pop](http://www.insee.fr/fr/ffc/pop)

(p)=provisoire

Y compris les DOM

Très schématiquement, un quart de la population a moins de 20 ans, les trois cinquièmes ont entre 20 et 64 ans, et un cinquième plus de 65 ans. Le nombre des jeunes de moins de 20 ans reste relativement constant depuis 1995, mais leur proportion diminue, de 26,4 % à 25,4 %, pour représenter un quart de la population en 2002, contre un tiers en 1985. Les 20 à 64 ans augmentent en nombre mais leur proportion reste relativement constante. Les plus de 65 ans augmentent en nombre et en proportion.

Depuis 1990, la population de la France a augmenté de 1,9 million d'habitants, dont 1,2 million de plus de 60 ans : plus d'un habitant sur cinq a plus de 60 ans, et un sur quatre a moins de 20 ans.<sup>6</sup>

En 2000, un habitant sur cinq a moins de 60 ans. En 2030, ils seront un sur trois. L'âge moyen des habitants est de 38 ans et demi ; il sera de 44 ans en 2030, augmentant de 5 ans et demi en 30 ans. Les moins de 20 ans qui représentent 25 % de la population en 2000 en représenteront 21 % en 2030.

Avec 20 % de jeunes de moins de 20 ans, l'Italie, la Grèce, l'Allemagne et la Suède sont plus vieilles que la France. L'Irlande est le pays le plus jeune, avec plus de 30 % de moins de 20 ans et 15 % de plus de 60 ans. Le Royaume Uni et la Finlande sont également plus jeunes.

L'évolution de la population des enfants, des adolescents et des jeunes de 0 à 19 ans est la suivante selon les trois recensements :

Population des enfants	enfants 0 à 4 ans	enfants 5 à 9 ans	pré ados 10 à 14 ans	ados 15 à 19 ans	Total enfants 0 à 19 ans
1982	3 150 209	3 817 711	4 286 586	4 367 491	15 621 997
1990	3 160 906	3 836 869	3 776 341	4 212 579	14 986 695
1999	2 986 925	3 629 294	3 833 120	3 932 101	14 381 440

Source INSEE <http://www.recensement.insee.fr>

<sup>6</sup> Courson (Jean Pierre), Madinier (Chantal), « La France continue de vieillir ; le Nord Pas de Calais reste la région la plus jeune », INSEE Première, n°746, novembre 2000.



En 1999, la population des enfants de 0 à 19 ans représente 24,6 % de la population, répartie entre 25,9 % pour les hommes et 23,3 % pour les femmes.

En trois siècles la structure de la population a évolué de la façon suivante :

	1800	1900	2000
<b>Population</b>	29 200 000 (+ 29 %)	40 600 000 (+ 13 %)	58 891 913
<b>Naissances</b>	1 003 200	879 000	778 900
<b>Enfants &lt; 5ans</b>	3 710 000	3 590 000	3 660 000
<b>Nbr moyen enfnts / femme</b>	4	2	2,11
<b>Espérance de vie</b>	35	52	79

Source INSEE 1ère n°746

La population a doublé entre 1800 et 2000, le nombre de naissances a diminué, celui des enfants de moins de 5 ans est identique en 2000, 1900 et 1800. Le nombre d'enfants par femme est le même en 1900 et en 2000. Il était le double en 1800.

L'évolution de la structure de la population met en évidence son vieillissement. Observée au cours de l'histoire l'évolution de la population par structures d'âges est relative. Les notions d'âges relèvent de conventions : l'espérance de vie était de 35 ans en 1800 ; elle est de 79 ans en 2000. Une personne était « vieille » à 35 ans en 1800, elle l'est aujourd'hui à 79 ans. Le temps « restant à vivre » reflète davantage la réalité<sup>7</sup>.

En 2001, en France, l'espérance de vie est de 75,5 ans pour les hommes contre 72,7 en 1990, et de 83,0 ans pour les femmes contre 80,9 en 1990. L'écart d'âge entre hommes et femmes diminue : il est de 7,5 ans en 2001 contre 8,2 en 1990. L'espérance de vie a fortement augmenté : les personnes nées en 1800 ont vécu en moyenne 35 ans, dont un tiers après 60 ans; celles nées en 1900 ont vécu 52 ans, dont la moitié jusqu'à

60 ans. En Europe, en moyenne, l'espérance de vie est de 74,9 ans pour les hommes et de 81,2 pour les femmes. Les françaises ont, à égalité avec les espagnoles, la plus longue durée de vie. Environ 9000 personnes sont centenaires en 2001.

Selon les projections de l'INSEE<sup>8</sup>, l'évolution du rapport entre le nombre de personnes de plus de 60 ans et celui des 20 à 59 ans, qui représente globalement le nombre potentiel de retraités par actif, passerait d'un ratio de 38 % en 2001 à 54 % en 2020 et 78 % en 2050. Ces perspectives sont prises en compte dans les propositions du Conseil économique et social<sup>9</sup> et font l'objet de suggestions de la part de l'INSEE.<sup>10</sup>

population 1990	56 625 026	
population 1999	58 520 688	
évolution de la population 1990-99	1 895 662	30,9 %
% moins de 25 ans		21,3 %
% 60 ans et plus		
% population étrangère		5,6 %
% ménages d'une seule personne		31,0 %

<sup>7</sup> Guillemard (Anne Marie), sociologue, intervention lors de la Biennale du Futur "les âges de la vie" 20 et 21 novembre 2002. "Sortie précoce du marché du travail et mutations du cycle de vie en Europe" Gérontologie et société 1997 n° 81. CISAME, "Les âges de la vie : trajectoires personnelles, responsabilités collectives", Dossier d'étude N° 36, septembre 2002.

<sup>8</sup> Rapport sur les comptes de la Nation, 2000.

<sup>9</sup> Quintreau (Bernard), rapporteur de la commission spéciale du Plan, Notes d'Iéna, n°66, 23 octobre 2001. Le taux d'activité des actifs étant de 75 % pour les 50-54 ans et 48 % pour les 55-59 ans, le CES propose de programmer de façon progressive et choisie les départs à la retraite, en articulant les temps sociaux de manière à concilier les contraintes économiques des entreprises et les attentes des salariés.

<sup>10</sup> Malingre (Virginie), « L'INSEE suggère des mesures d'incitation à l'allongement de la vie professionnelle », Le Monde, 21 juin 2001 : en 2001, environ 17 % des hommes de 60 à 64 ans travaillent encore, contre 35 % en 1983, année où l'âge de la retraite est passé à 60 ans, et 70 % en 1970. En 30 ans, 68 % des hommes sont actifs entre 55 et 59 ans, contre 83 % en 1970.

Répartition par âge

0 -14 ans	10 449 339	17,9%
15 -24 ans	7 643 649	13,1%
25 - 59 ans	27 949 573	47,8%
60 ans et plus	12 478 127	21,3%

0-19 ans	24,6 %
20-39 ans	28,1 %
40-59 ans	26,0 %
60-74 ans	13,6 %
75 ans et +	7,7 %

Enfants de 6 à 17 ans	<b>8</b>
<b>273 154</b>	
6 ans	697 221 8,4%
7 ans	730 676 8,8%
8 ans	746 752 9,0%
9 ans	754 750 9,1%
10 ans	760 879 9,2%
11 ans	764 513 9,2%
12 ans	765 824 9,3%
13 ans	776 608 9,4%
14 ans	765 296 9,3%
15 ans	760 939 9,2%
16 ans	749 696 9,1%

Source INSEE <http://www.recensement.insee.fr>

### 1.3. Indicateurs de fécondité

Les notions de fécondité, de reproduction, de seuil de remplacement sont essentielles pour mesurer les évolutions démographiques. Les taux nets de reproduction – longitudinaux - tiennent compte des mortalités. Les taux nets de remplacement – transversaux - tiennent compte à la fois de la mortalité et des migrations internationales <sup>11</sup>.

La notion de taux de reproduction intègre celles d'indicateur conjoncturel de fécondité, de descendance finale, et de seuil de renouvellement des générations, dont on trouvera les définitions en Note <sup>12</sup>.

En 2001, l'indicateur conjoncturel de fécondité est de 1,9 enfant par femme. Il était de 1,88 en 2000, de 1,79 en 1999 et de 1,73 en 1995. L'âge à la maternité est de 29,4 ans en moyenne, contre 26,5 en 1977. En 2000, les femmes ont eu 2,11 enfants en moyenne à la fin de leur vie féconde. Le nombre moyen réel d'enfants est de 2,23 enfants par famille <sup>13</sup>.

Les deux tiers de la croissance démographique de l'Union européenne sont attribués à la France. Cette situation exceptionnelle, relevée par le Conseil d'Analyse économique <sup>14</sup>, est liée à la tolérance de la société française vis à vis des naissances hors mariage, aux évolutions sociologiques de la famille, au poids

<sup>11</sup> Calot (Gérard), Sardon (jean Paul), « Fécondité, reproduction et remplacement », *Population* n° 56, 2001

<sup>12</sup> Définitions INSEE :

1) « indicateur conjoncturel de fécondité » : somme de l'ensemble des taux de fécondité par âge pour une année donnée. Cette somme indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive pendant sa vie féconde (15-49 ans) avec les taux par âge identiques à ceux observés l'année considérée ».

2) « descendance finale : nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération de femmes, si l'on ne tenait pas compte de leur mortalité, tout au long de leur vie féconde. C'est la somme des taux de fécondité par âge d'une génération ».

Le recul de l'âge à la maternité a peu d'incidence sur la descendance finale des générations, celles nées jusqu'au début des années 1960 ont eu en moyenne 2,1 enfant vers 40 ans.

3) « seuil de renouvellement des générations : il est assuré lorsqu'il naît 2,08 enfants par femme ».

<sup>13</sup> INSEE. Ne sont pas prises en compte les 6 % de femmes n'ayant pas vécu en couple avant l'âge de 50 ans.

<sup>14</sup> Pisani-Ferry (Jean), « Démographie et économie », Conseil d'Analyse Economique, n°1/2002, février 2002 ;

important de la politique familiale - bien que difficile à évaluer -, aux efforts de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle des différents acteurs économiques et sociaux.

Le tableau suivant donne les évolutions depuis 1980 du taux de fécondité, du nombre d'enfants par femme, de l'âge moyen des mères à la naissance de leurs enfants. La fécondité est différenciée selon l'âge, entre 15 et 24 ans, 25 et 29 ans, ensemble 15 et 29 ans, et 30 ans et plus :

Année	Indicateur conjoncturel de fécondité					Age moyen maternité
	ensemble	dont 15-24 ans	dont 25-29 ans	ensemble 15-29 ans	dont 30 ans et +	ensemble
1980	1,94	0,69	0,72	1,42	0,52	26,8
1985	1,81	0,54	0,71	1,25	0,56	27,5
1990	1,77	0,42	0,69	1,11	0,67	28,3
1995	1,71	0,31	0,66	0,97	0,74	29,0
1996	1,73	0,30	0,65	0,96	0,77	29,1
1997	1,72	0,30	0,64	0,94	0,78	29,2
1998	1,76	0,29	0,65	0,94	0,82	29,3
1999	1,79	0,30	0,64	0,95	0,84	29,3
2000	1,88	0,32	0,67	0,98	0,89	29,4
2001	1,90	0,33	0,66	0,99	0,91	29,4

Source INSEE 1<sup>ère</sup> n°757 (février 2001), INSEE 1<sup>ère</sup> 825 (février 2002), INSEE 1<sup>ère</sup> 873 (décembre 2002)<sup>15</sup>

Le nombre d'enfants par femme s'est stabilisé entre 1990 et 1999 autour de 1,7<sup>16</sup>, pour augmenter depuis 2000 à 1,90. En Irlande, il est de 1,94 et en Italie de 1,19.

La fécondité des femmes de moins de 30 ans augmente en 1999 et en 2000, alors qu'elle diminuait depuis 1995. Celle des femmes de 30 ans et plus augmente atteignant en 2000 la même que les femmes de moins de 30 ans. La progression de la fécondité s'est confirmée en 2001, avec un taux de 1,9 enfant par femme.

L'âge moyen à la maternité augmente régulièrement. En 2001, il est de 29,4 ans (il est de 31 ans en région parisienne) alors qu'il était de 26,8 ans en 1980.

La question de la fécondité fait l'objet de débats : pour certains démographes, la question du vieillissement a pris le pas sur celle de la fécondité, avec deux impacts essentiels. Le partage de la richesse dans le cycle de vie est inégal, et la conciliation des temps pour tout le monde est difficile : « la capacité des pays à résoudre la conciliation entre la vie familiale et la vie sociale est un indicateur. Les pays où la fécondité est la plus forte sont ceux où les femmes conjuguent moins difficilement activité professionnelle et maternité »<sup>17</sup>

#### 1.4. Comportements de fécondité et évolutions de la famille

Les comportements de fécondité des femmes ont de nombreuses explications. Des études s'intéressent aux évolutions des conditions de fondement de la famille, et de la construction du désir d'enfant.

##### La concrétisation du désir d'enfant

10 conditions favorisent un projet de fonder une famille et d'avoir des enfants :

- le respect de l'autre, l'intérêt de l'enfant, le partage dans le couple priment,
- la diversification de formes de vie familiale n'est pas un obstacle,
- l'authenticité et le partage du désir d'enfant l'emportent sur les conditions matérielles,
- la représentation de la famille idéale est de trois enfants pour les hommes comme pour les femmes,

<sup>15</sup> Daguet (Fabienne), « La fécondité en France au cours du XX<sup>ème</sup> siècle », *INSEE Première* n° 873, décembre 2002

<sup>16</sup> Doisneau (Lionel), « bilan démographique 2000 ; une année de naissances et de mariages », *INSEE Première*, n°757, février 2001.

<sup>17</sup> Le Bras (Hervé), article publié dans la revue « Alternatives économiques »

- les seuils d'âge sont estimés entre 25 et 27 ans pour les femmes et 30 ans pour les hommes, mais la limite réelle est la capacité à assumer le rôle d'écoute et de soutien auprès des enfants.
- les expériences de l'entourage peuvent influencer les choix de vie,
- la carrière féminine n'est pas un obstacle, mais nécessite des aides collectives adaptées et la prise de conscience pour les hommes de leur responsabilité de père;
- les nouvelles générations se distinguent des précédentes, aspirent à une liberté de vie affective et familiale
- les couples volontairement sans enfant ont eu une expérience de vie familiale difficile dans l'enfance; ceux appartenant à une fratrie nombreuse ou au contraire enfants uniques idéalisent la famille nombreuse,
- la parentalité est une expérience de construction identitaire;

L'authenticité et la stabilité des liens du couple, les conditions psychologiques et matérielles, de stabilité professionnelle surtout pour les hommes et pour les plus jeunes femmes sont les conditions essentielles pour avoir un projet d'enfant. La construction du désir d'enfant est associée à la conception de la parentalité et de la qualité de la relation dans le couple plus qu'à celle de la famille. Elle est constitutive d'enrichissement personnel, de bénéfices psychologiques et identitaires mutuels, pour les enfants comme pour chacun des deux parents.

Le contexte économique et social influe sur les comportements individuels et collectifs dans la projection d'une mise en couple stable puis du désir d'enfant. Le couple se fonde sur un environnement identitaire cohérent. Des facteurs psychologiques et matériels infléchissent également les comportements. Un changement de comportement récent s'observe, plus souple et plus ouvert quant à la tolérance de pratiques familiales diversifiées, procédant de nouvelles conceptions du couple et de la famille, toutes générations confondues.

Les seuils d'âges diffèrent les projets d'arrivée des enfants mais n'influent pas sur la taille de la famille. Une nouvelle union peut favoriser un projet d'enfant supplémentaire ou d'agrandissement de la famille du fait d'une recomposition familiale. Ces évolutions influent aussi sur le nombre final d'enfants d'une famille.

Il existe un risque de décalage avec le temps biologique si les conditions de stabilité sont trop différées dans le temps. L'éventualité de voir s'accroître à l'avenir les absences de maternité si ces conditions de mise en couple sont trop difficiles ou trop reportées est possible. Les jeunes générations paraissent plus tolérantes et plus confiantes dans l'avenir. On assiste à des modifications des courants de pensée parmi les jeunes générations.

Les attentes des hommes et des femmes mettent en perspectives la famille de trois enfants avec une moyenne de 2,6 enfants. Supérieur au renouvellement des générations, ce nombre s'écarte seulement de 0,37 enfant en moyenne par famille par rapport à la réalité, la descendance finale étant de 2,23 enfants par femme.

*d'après Anne Claude Le Voyer <sup>18</sup> Synthèse, Dossiers et Recherches n°75, INED, sept embre 1998*

Bien qu'en diminution, le phénomène des maternités précoces reste important. La maternité des jeunes femmes mineures fait l'objet d'une observation particulière : en 2002, 2 301 618 femmes ont entre 12 et 17 ans ; elles étaient 2 539 274 en 1980. Le tableau suivant montre l'évolution entre 1980 et 1997 des conceptions et des naissances conduites à terme ou non des femmes mineures :

	1980	1997
Conceptions de femmes mineures	20 710	13 192
- dont naissances conduites à terme	10 614	4 170
- dont naissances non conduites	16 939	6 356

*INED, Population et Sociétés n °361, octobre 2000, INSEE 2001*

<sup>18</sup> TOULEMON (Laurent), division des Enquêtes et études démographiques, INSEE ; LERIDON (Henri), Institut national d'études démographiques, INED. D'après les résultats d'une « enquête permanente sur les conditions de vie » d'octobre 1998 auprès de 2600 hommes et femmes âgés de 15 à 45 ans, menée en collaboration entre l'INSEE et l'INED. LE VOYER (Anne- Claude), " les processus menant au désir d'enfant en France ". Dossiers et Recherches n° 75, INED. Septembre 1998

En 1997<sup>19</sup>, 4 170 femmes mineures ont un enfant alors qu'elles étaient 10 614 en 1980. Sur 13 192 conceptions en 1997, 6 356 jeunes femmes ont eu recours à une IVG. Sur 20 710 conceptions en 1980 16 939 IVG ont été conduites. La moitié de ces femmes mineures sont des adolescentes de 17 ans.

13 192 mineures ont vécu une grossesse en 1997, alors qu'elles étaient 20 710 en 1980. La question des maternités des jeunes femmes mineures est étudiée notamment dans les pays anglo saxons<sup>20</sup>

### Les mères mineures

Une étude « Synthèse des connaissances sur les mères mineures »<sup>21</sup> est en cours. Les premiers résultats mettent en évidence quelques tendances .

L'objectif est de mieux connaître en France les caractéristiques démographiques, sociales, économiques, sociologiques de ce phénomène, et, à la lumière des analyses et débats dans d'autres pays, de mieux saisir les enjeux, les explications et les évolutions de cette population et de ce phénomène.

Sont repérées les situations dans lesquelles de jeunes filles sont conduites à devenir mère et les conditions des maternités précoces. Les conséquences de ces situations sur les enfants (état de santé, précarité économique,...), sur le devenir des jeunes mères (suspension des études, cohabitation, ....), sur les enjeux économiques et politiques sont relevées. Les éventuelles évaluations des dispositifs spécifiques et expériences sont recensées.

En Europe, aux Etats Unis, au Canada, la maternité précoce se confirme comme un phénomène de déviance sociale. Les mères mineures sont des enfants ayant d'autres enfants : tous sont victimes (Etats Unis, pays anglo saxons), entraînant des formes de rejet et un coût social important. L'Europe du Nord est plus permissive, la France se situant à mi chemin entre ces deux modèles. L'Europe du Sud intègre les grossesses adolescentes dans la cellule familiale. L'exclusion sociale est facteur et conséquence de la maternité précoce : il existe un lien entre l'absence d'attention à l'égard des adolescentes et l'affirmation identitaire par la maternité précoce. Susciter chez les jeunes un espoir, accompagner les messages d'éducation sexuelle sont les voies de prévention.

*D'après rapport d'étape, décembre 2002.*

*Echéance 28 mai 2003.*

*CNAF : projet en cours (dossier d'étude)*

A l'inverse, les maternités tardives, liées à l'allongement de la durée des études, aux aléas professionnels, aux conditions de stabilité affective et matérielle, se modifient. La réduction du temps de travail, la diffusion du temps partiel, les nouveaux outils technologiques dans le milieu professionnel, le téléphone portable contribuent, d'après l'INSERM<sup>22</sup>, à une « deuxième libération de la femme ».

D'autres indicateurs comme la forte diminution des enfants morts- nés (11,5 % en 1970 et 3,6 % en 2000) et l'augmentation des naissances multiples (9,5 % en 1970 et 15,3 en 2000) contribuent à l'augmentation du nombre des naissances.

#### 1.5. L'infécondité

L'infécondité, ou l'absence d'enfant, progresse. Le tableau suivant donne l'évolution du taux d'infécondité depuis 1980 en France :

Infécondité	1980	1990	2000
Taux %	13	10	14

Source INSEE

<sup>19</sup> Kafé (Hélène), Brouard (Nicolas), « Comment ont évolué les grossesses chez les adolescentes depuis 20 ans ? », Population et Sociétés, n° 361, octobre 2000

<sup>20</sup> La CNAF a récemment lancé un appel à projet sur le thème des jeunes mères mineures.

<sup>21</sup> Daguerre (Anne) et Nativel (Corinne).

<sup>22</sup> Enquête de l'INSERM réalisée en 1998 avec le Ministère des affaires sociales et publiée en juillet 2000 ;

En 2000, l'infécondité est de 14 % en France (elle était de 10 % en 1990). Elle est de 20 % en Allemagne, aux Pays Bas, en Grande Bretagne. Elle a des effets sur les évolutions intergénérationnelles. Ce taux était de 25 % en France en 1900 : le recul de l'infécondité est lié à l'amélioration des conditions de vie, aux progrès de la médecine, au développement de l'adoption. Les causes de l'absence d'enfant sont étudiées par une sociologue.

**L'absence d'enfant**  
(d'après l'étude de Pascale DONATI<sup>23</sup>)

L'attention est attirée sur le risque d'une nouvelle forme d'infécondité, l'infécondité volontaire n'existant pratiquement pas. A l'absence d'enfant sont associés des désirs d'indépendance et de liberté différents pour les hommes et pour les femmes.

Pour les femmes, la recherche d'indépendance et d'affirmation de soi s'exprime à l'égard de la famille et des hommes. Elle se transmet par l'image positive d'une mère active incitant ses filles à faire des études et remettant à plus tard la question d'avoir des enfants. L'idée de maternité fait partie de l'héritage familial transmis, mais s'oppose à l'engagement au quotidien qui implique davantage les femmes que leurs conjoints.

Pour les hommes l'indépendance se traduit par le refus des contraintes sociales liées aux responsabilités de la vie de famille. La sociabilité masculine se joue dans la vie amicale entre hommes, lieu central d'investissement identitaire. L'organisation du temps ne doit donc pas dépendre des obligations imposées par la vie conjugale : toute idée d'enfermement ou d'attache est rejetée par les hommes qui refusent d'avoir des enfants.

Le contexte environnant est déterminant. L'inscription d'une société en changement influence les choix : le développement du travail des femmes, la maîtrise de la contraception, la désaffection du mariage, la montée du divorce et de l'union libre participent de nouvelles modalités d'affirmation de soi et d'épanouissement. Ces transformations bouleversent l'ordre privé.

Le temps biographique s'articule autour de trois temporalités : les prises d'orientation et de décision, les temps longs de l'histoire familiale, le temps d'appropriation individuelle de l'expérience collective. Jouent les rythmes, dense et accéléré pour les décisions professionnelles et sentimentales, plus lent pour l'ancrage dans le quotidien. Le " temps qui passe " peut porter la responsabilité de l'absence d'enfant. La maîtrise du temps s'associe au projet d'enfant dans un avenir à construire. L'invention de sa vie est plus limitée que ne se la représentent les hommes et les femmes.

Des causes historiques et collectives de transformations sociétales, des motifs personnels de construction identitaire, l'inadéquation au temps, peuvent conduire à l'absence d'enfant. De fait les limites sont floues entre infécondité volontaire et involontaire. La question de l'enfant est parallèle à celle du temps biographique. Le refus délibéré d'enfant est rare et caractérise les hommes. La sanction sociale est plus sévère vis à vis des femmes, la maternité étant au centre de leur identité sociale.

*CNAF, dossier d'étude n° 11, août 2000*

La question de l'infécondité en Europe pourrait être plus amplement explorée, tant les situations démographiques en relation avec ce thème diffèrent. Notamment peuvent être privilégiés dans l'analyse les impacts émanant du contexte collectif (environnement, stabilité sociale, économique et politique), plus que des conditions de stabilité individuelles.

## **2. ELEMENTS DE CONTEXTE**

Les variables les plus influentes sont la fécondité et le solde migratoire. Selon l'hypothèse de fécondité retenue, qui peut varier de 1,5 à 2,1, l'écart de l'impact démographique peut être de l'ordre de 750 000 actifs par an, soit de près de 4,5 millions à l'horizon 2050.

---

<sup>23</sup> DONATI (Pascale), " Ne pas avoir d'enfant : construction sociale des choix et des contraintes à travers les trajectoires d'hommes et de femmes ". Sous la Direction de Madame le Professeur Catherine Rollet, Laboratoire Printemps de l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines. Etude financée par la CNAF.

Convention de recherche n° C 98/502. Rapport final de 110 pages ; mars 2000. Note de synthèse de 16 pages. Un article de l'auteur est diffusé dans la revue " *Recherches et Prévisions* " n° 62, décembre 2000.

La participation migratoire représente actuellement 30 000 personnes actives supplémentaires par an. En retenant la même hypothèse, en 2010 elle serait de 200 000 actifs complémentaires et en 2050, de 1,4 millions.

## 2.1. Impact de l'immigration et développement démographique

L'immigration contribue au remplacement « transversal » des générations. De l'ordre de 50 000 personnes étrangères sont accueillies chaque année en France depuis 1975. En 2000 le solde migratoire est de 55 000 personnes, soit plus de 10 000 personnes par rapport à l'année 1999, d'après l'Office des migrations internationales (OMI).

4,31 millions d'immigrés sont recensés en 1999 répartis entre 1,56 million de personnes de nationalité française et 2,75 millions d'étrangers<sup>24</sup> (dont 53 % d'hommes et 46,9 % de femmes). L'apport de l'immigration représente un taux de 7,4 % de la population<sup>25</sup>, constant depuis 1975. L'immigration se répartit à égalité entre les femmes et les hommes. Les jeunes adultes sont davantage représentés que dans l'ensemble de la population française. Les enfants sont peu nombreux, ne naissant pas en France.

Les moins de 20 ans représentent 25 % de l'ensemble de la population du même âge et 8 % de la population immigrée. 50 % ont entre 30 et 55 ans ; 25 % ont plus de 60 ans, contre 20 % dans l'ensemble de la population. La population immigrée est également vieillissante.

La population immigrée se concentre dans les grandes villes, en Rhône Alpes (11 %), Provence- Alpes-Côte d'Azur (10 %), et surtout en Ile de France (37 %).

L'analyse des structures familiales des immigrés réalisée par l'INED montre les conséquences de l'immigration sur la formation des familles<sup>26</sup>. De nouveaux comportements familiaux dans ces populations sont observés : naissances hors mariage, cohabitation, séparation, remise en couple....

La France est le pays d'Europe dont le solde migratoire est le plus faible au regard de l'immigration.

Même peu significative quant à l'impact démographique, l'arrivée, chaque année de 3000 enfants étrangers en vue d'adoption contribue au « remplacement transversal » tout en infléchissant des formes de solidarité internationale.

Pour limiter la dépopulation et maintenir la population active, l'Observatoire français des conjonctures économiques<sup>27</sup> préconise une « reprise significative des flux migratoires en direction de l'Europe ».

## 2.2. Migrations et caractéristiques territoriales

La répartition démographique de la population est très inégale sur le territoire. Certaines régions sont attractives : entre 1990 et 1999, 50 % de la population française a changé de résidence<sup>28</sup>, malgré une diminution de la mobilité résidentielle depuis 1975. Les migrations se concentrent sur les régions du Sud est et dans une moindre mesure en Ile de France.

L'impact des migrations diffère selon l'âge des migrants<sup>29</sup> : 42 % des mobilités concernent la région parisienne et sont le fait de jeunes de 25 ans. Les études, l'entrée dans la vie active, la décohabitation familiale et le début de la vie en couple, la naissance des premiers enfants entraînent cette attraction. Les changements de région sont deux fois plus fréquents entre 25 et 29 ans qu'entre 40 et 59 ans.

---

<sup>24</sup> Les flux d'immigration sont définis par le Haut Conseil à l'Intégration.

<sup>25</sup> Boëldieu (Julien), Borrel (Catherine), « La proportion d'immigrés est stable depuis 25 ans », INSEE Première n° 748 Novembre 2000.

<sup>26</sup> Thierry (Xavier), INED, *Population* n°3, mai- juin 2001.

<sup>27</sup> OCDE, Dantec (Alexis), Rapport du Commissariat du Plan : « Immigration, marché du travail et intégration », décembre 2002.

<sup>28</sup> Baccaini (Brigitte), « Les migrations en France entre 1990 et 1999 ; les régions de l'ouest de plus en plus attractives », INSEE Première n° 758, février 2001.

<sup>29</sup> Omalek (Laure), « Projections régionales de population pour 2030 : l'impact des migrations ». INSEE Première n° 805, septembre 2001

L'attraction de l'Île de France et des régions du Sud diminue au profit de celles de l'ouest et du sud ouest (Aquitaine, Midi Pyrénées, Limousin, Pays de la Loire, Bretagne, Poitou – Charente). La France du Nord (notamment le Nord Pas de Calais) est plus jeune que celle du Sud. Les villes attirent les jeunes, les communes rurales, les plus de 60 ans.

En 2000, les régions du sud de la Loire accueillent 30,7 % de la population. Les projections prévoient qu'elles en accueillent 33,6 % en 2030. L'Île de France qui accueille près d'un habitant sur cinq garderait d'ici 2030 ce même taux d'attraction. Les étudiants et les jeunes actifs affluent en Île de France, et les personnes plus âgées, à la faveur des départs en retraite la quittent. Les régions Lorraine Champagne Ardenne Limousin Auvergne Nord Pas de Calais Bourgogne Franche Comté qui accueillent 21,1 % de la population en 2000, n'en attireraient plus que 18,3 % en 2030.

Le Limousin reste en 2000 la région la plus âgée, avec une moyenne d'âge supérieure à 49 ans, et 40% de population âgée de 60 ans ou plus. Auvergne, Poitou Charente et Bourgogne évoluent vers ce profil. La fécondité diffère en conséquence d'une région à l'autre : elle de 1,45 enfant par femme dans le Limousin et de 1,91 en Île de France. Mais les migrations pourront bouleverser les évolutions.

Des caractéristiques démographiques s'observent dans certains territoires avec des indicateurs singuliers par rapport aux moyennes nationales, associés à ceux de l'activité économique. Mais ces spécificités restent dispersées, en raison de la « mixité sociale » et de l'absence de ségrégation observées, comme le montrent les études sur ces thèmes<sup>30</sup>. Les migrations contribuent à redessiner le territoire.

Les « zones urbaines sensibles »<sup>31</sup> caractérisent des zones économiques et démographiques spécifiques. Les 751 zones identifiées comme telles regroupent 4,94 millions d'habitants en 1999. Le chômage concerne 25,4 % de la population active, contre 12,8 % dans l'ensemble de la France. Les indicateurs démographiques sont spécifiques : 31,5 % de la population a moins de 20 ans (24,6 % en moyenne nationale), 33,1 % a moins de 15 ans (contre 20,0), 16,5 % sont étrangers (5,6 pour la moyenne nationale).

### 2.3. Démographie et économie

Le lien entre démographie, économie et population active fait l'objet d'une veille importante. En 2001, 26,4 millions de personnes sont actives en France métropolitaine<sup>32</sup>. Les projections de l'INSEE prévoient 26,9 millions d'actifs en 2006, date à laquelle la tendance pourrait s'inverser, compte tenu de l'arrivée à l'âge de 60 ans des générations nombreuses de l'après guerre.

Le nombre d'actifs diminuerait de 30 000 par an entre 2006 et 2010, puis de 80 000 par an vers 2025. La baisse cumulée serait de 750 000 à l'horizon 2020, et de 2,8 millions de personnes en 2050. Le rapport entre actifs et inactifs de 60 ans et plus chuterait de 2,2 en 2001 à 1,5 en 2020.

Ces perspectives résultent de l'évolution de différents facteurs de fécondité et des mouvements migratoires qui déterminent la structure par sexe et par âge de la population en âge de travailler. Les hypothèses se fondent sur un indice de fécondité de 1,8 enfant par femme, une espérance de vie en augmentation et un apport migratoire de 50 000 personnes par an.

L'activité des hommes s'est ralentie à partir de 55 ans, et celle des femmes à partir de 60 ans. L'activité des femmes de 25 à 59 ans s'est fortement développée depuis 1993, mais commence à ralentir. Les perspectives prévoient une stabilisation des taux d'activité, sauf pour les femmes de 45 à 60 ans et pour les hommes et les femmes de 60 à 64 ans.

Le développement de l'emploi est étroitement lié au dynamisme démographique<sup>33</sup>. En 2002 six villes concentrent 38 % de la population et 42 % de l'emploi (et 68 % de l'emploi métropolitain supérieur) : Paris, Grenoble, Toulouse, Montpellier, Lyon. Strasbourg, Rennes, Nantes, Bordeaux, Marseille/Aix – en – Provence se développent également en démographie et en activités.

<sup>30</sup> Aldéghi (Isa), « Les aspects territoriaux de la pauvreté et de la précarité dans la société française contemporaine », CNAF, Dossier d'étude n° 26, novembre 2001.

<sup>31</sup> Le Toqueux (Jan Luc), « Les zones urbaines sensibles », « forte progression du chômage entre 1990 et 1999 », INSEE Première, n° 835, mars 2002.

<sup>32</sup> Nauze- Fichet Emmanuelle : « Projections de population active : un retournement progressif », INSEE Première, n° 838, mars 2002.

<sup>33</sup> Julien (Philippe) : « onze fonctions pour qualifier les grandes villes », INSEE Première, n° 840, mars 2002



Au dynamisme démographique sont associées les structures d'âges et les fonctions d'activité. Paris, Montpellier, Avignon, sont des villes de l'art, Rennes, Montpellier, Bordeaux sont spécialistes des télécommunications, la recherche et l'informatique caractérisent Grenoble, Montpellier, Toulouse, et l'information est spécifique à Paris.

L'essentiel de la population active <sup>34</sup> a entre 25 et 44 ans, ce qui représente 20 ans d'une vie de plus en plus longue, et concentre paradoxalement à la fois au moins deux défis : celui de l'emploi et celui de la famille. D'où la problématique du temps autour de la vie professionnelle et de la vie familiale, à laquelle s'ajoute la vie sociale.

La question des temps sociaux et de leur articulation est très présente dans la problématique de vie, au quotidien comme sur l'ensemble du cycle de vie, de la trajectoire professionnelle, familiale, sociale. De nombreuses possibilités d'aménagement du temps existent, qui facilitent l'organisation de la vie familiale avec les temps de vacances, de loisirs, de temps partiel. Il reste à organiser le temps de travail sur le cycle de vie intégrant des phases de transition pour l'élaboration de projets.

D'autres évolutions sont difficiles à prévoir, telles que l'influence de la situation économique générale sur le chômage donc sur le comportement d'activité, telles que le comportement des personnes à l'entrée en activité et de celles en arrêt d'activité. <sup>35</sup>

D'après une étude réalisée par la Commission européenne, en raison de l'effondrement de la natalité en Europe <sup>36</sup>, il manquerait 35 millions d'actifs d'ici 2040. Parmi les évolutions constatées, 17 % des hommes de 60 à 64 ans travaillent en 2000, contre 35 % en 1983, et 70 % en 1970.

Parallèlement, les femmes actives sont de plus en plus nombreuses, les femmes immigrées occupent désormais une place importante dans le marché de l'emploi, l'écart du taux d'emploi entre hommes et femmes se réduit.

Les *Analyses Economiques*, dans le n°1 « Démographie et économie <sup>37</sup> » insistent sur la compatibilité entre fécondité et renouvellement des générations, sur les enjeux que représentent les charges financières des retraites et des dépenses de la dépendance. Les perspectives se jouent dans les rapports avec les nouvelles générations, avec l'investissement dans les nouvelles technologies, et dans les relations internationales.

Le lien entre démographie et croissance est associé au vieillissement, la confiance en l'avenir et le besoin de s'équiper diminuant avec l'âge (Michel Godet). <sup>38</sup> . Aider les familles à avoir les enfants qu'elles souhaitent sans s'appauvrir permettrait de retrouver l'équilibre, les ménages renonçant au 3ème enfant le plus souvent pour des raisons économiques ou de compatibilité professionnelle.

## 2.4. Les évolutions démographiques en Europe et dans le monde

Les cinq états les plus peuplés, Chine (1,3 milliard d'habitants), Inde (1 milliard), Etats-Unis (281 millions), Indonésie et Brésil, regroupent la moitié de la population mondiale. Avec le Pakistan, sixième pays, ils totalisent 3,1 milliards d'habitants sur les 6,1 de la population mondiale. L'Union européenne, avec 380 millions d'habitants, est la troisième puissance démographique du monde après la Chine et l'Inde.

Europe	Allm	R. U.	Fran c	Italie	Espg "	P.Ba s	Grèc e	Portg	Belg	Suèd	Autri	Dank	Finl	IrIde	Luxb
<b>379, 6</b>	82, 4	60, 1	59, 3	58, 0	40, 4	16, 1	10, 6	10, 3	10, 3	8, 9	8, 4	5, 4	5, 2	3, 9	0, 4

*Eurostat août 2002*

<sup>34</sup> Quintreau (Bernard), « âges et emploi à l'horizon 2010 », rapporteur au nom de la commission spéciale du Plan. 23 Octobre 2001

<sup>35</sup> En projet une publication détaillée à paraître sur les projections d'activité au sens du BIT.

<sup>36</sup> Commission européenne, « les perspective démographiques de l'Union européenne à l'horizon 2020, puis 2040 », juin 200

<sup>37</sup> Aglietta (Michel), Blanchet (Didier), Héran (François), Conseil d'analyse économique ; revue *Analyses économiques*, Démographie et économie . N° 1, février 2002

<sup>38</sup> Godet (Michel), *Le choc de 2006. Démographie, croissance, emploi*. Pour une société de projets, éd. Odile Jacob, janvier 2003, 300 pages.

Le groupe des cinq pays les plus peuplés d'Europe – Allemagne, Royaume Uni, France, Italie et Espagne - totalise plus des trois quarts de la population européenne.

Les perspectives démographiques à l'horizon 2050 pourraient être transformées. Par exemple, selon l'ONU et d'après une analyse de *The Economist*<sup>39</sup>, la population des Etats Unis à la faveur d'une fécondité en progression (+ 2,1) et d'une immigration dynamique pourrait dépasser celle de l'Europe vers 2040, pour augmenter à 550 millions d'habitants, alors que l'Europe diminuerait à 360 millions. La population européenne commencerait à décliner dès 2020, d'après Eurostat.

Les perspectives démographiques de l'Union européenne<sup>40</sup> prévoient qu'à l'horizon 2040 il manquera 35 millions d'actifs à l'Europe compte tenu de « l'effondrement de la natalité ». Notamment l'Italie passerait de 58 millions d'habitants à 41 millions. Même l'Irlande qui enregistrait un taux de croissance démographique de 22 pour mille, atteint celui de 12, 5 pour mille en 2001.

Paradoxalement, en Europe du Sud (Italie et Espagne) les femmes ont moins d'enfants qu'en Europe du Nord : Danemark, Irlande et Norvège.

Un article intitulé « L'hiver démographique »<sup>41</sup> insiste sur l'irréversibilité du processus de vieillissement ainsi que sur l'indifférence des pouvoirs publics. Cette situation observée en Europe gagne les évolutions démographiques dans le monde. Un nombre de plus en plus important de pays enregistre des taux d'accroissement de population proches des taux européens.

Les projections démographiques dans le monde en 2025 prévoient 7 milliards 818 millions d'habitants. Par rapport au taux moyen de natalité dans le monde, de 22 pour 1000, il varie de 38 en Afrique à 10 en Europe<sup>42</sup> :

Indicateurs	Monde	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie
Taux natalité	22	38	20	22	10	18

Source : *Population et Sociétés, Tous les pays du monde (2001)*

L'organisation mondiale pour la santé (OMS) à l'occasion de la seconde assemblée mondiale sur le vieillissement de la population mondiale qui s'est déroulée en avril 2002 à Madrid, met en avant les effets de l'augmentation rapide de l'espérance de vie ainsi que la forte réduction de la natalité dans les pays du Sud.<sup>43</sup>

Ces deux effets conjugués entraîneront un important vieillissement de la population dans le monde : en 2000, 629 millions de personnes ont plus de 80 ans, soit 10 % de la population mondiale. Les perspectives pour 2050 prévoient près de 2 milliards de personnes de plus de 80 ans, soit 21 % de la population, ce taux évoluant à 34 % à l'horizon 2100.

L'ONU prévoit qu'en 2050, il y aura 4 actifs par personne de plus de 65 ans, contre 12 actuellement. Une période de transition d'ici quelques années, compte tenu de la diminution des naissances et d'un nombre encore peu important de personnes âgées, pourrait connaître un pic de population active.

Dans cette perspective, en 2050, le monde comptera davantage de personnes de plus de 60 ans que d'enfants de moins de 15 ans.

## 2.5. Perspectives démographiques, enjeux, et contexte européen

Les analyses de la Commission européenne et d'Eurostat<sup>44</sup> soulignent l'importance des tendances démographiques et sociales, de la mondialisation, des transformations observées dans le domaine de la

<sup>39</sup> « A tale of to bellies. The remarkable demographic difference between America and Europe », *The Economist*, 24 08 2002 ; .....

<sup>40</sup> La Commission européenne

<sup>41</sup> Beau (Pascal), « L'hiver démographique », *Espace Social Européen*, 31 août 2001.

<sup>42</sup> Pison (Gilles), « Tous les pays du monde (2001) », *Population et Sociétés* n° 370, juillet- août 2001.

<sup>43</sup> « L'humanité vers la limite d'âge », « la population mondiale vieillira plus vite que prévu », *Libération* du 9 avril 2002.

<sup>44</sup> Eurostat, Commission européenne, « La situation sociale dans l'Union européenne », n° 54, juillet 2002 ;

communication et de l'information, et de la nouvelle économie qui en résulte comme des moteurs, défis et atouts nouveaux.

Les tendances suivantes en Europe sont donc observées :

- l'évolution du vieillissement de la population est liée à l'augmentation de l'espérance de vie et à la faiblesse des niveaux de fécondité ;
- la population européenne globale tendra à stagner ou à diminuer avant 2015, selon un processus variable d'un pays à l'autre ;
- les migrations internationales contribuent activement à l'essor démographique, représentant au cours des cinq dernières années 70 % de l'augmentation de population ;
- la taille des ménages diminue et les structures familiales se transforment : en 2000, 46 % des ménages sont composés de deux adultes ou plus et d'enfants à charge, contre 52 % en 1988 ; en 1998, 13 % des enfants à charge vivent dans des familles monoparentales, contre 8 % en 1983. .
- les perspectives de l'Europe au regard des évolutions démographiques dans le monde pourraient être transformées dans les prochaines décennies.

Les incertitudes des évolutions démographiques à l'échelle mondiale sont relayées par l'INED dans le cadre de travaux sur les migrations internationales<sup>45</sup> ; en sachant que seulement 2,5 % de la population mondiale est concernée en 2001. 150 millions de personnes sont des migrants internationaux en 2001, contre 120 millions en 1990, 105 en 1985, 75 en 1965.

On observe un « renversement des flux migratoires » géographique et sociologique, le profil des migrants se transformant en fonction de la profession, du sexe, de la durée et du motif de séjour. Les migrations internationales qui étaient surtout le fait des hommes de 20 à 35 ans concernent désormais à égalité les hommes et les femmes.

L'Asie est le premier pôle de départ, les Etats Unis, le premier pôle d'accueil. Les motifs de départ restent la main d'œuvre et les réfugiés. En 1999, 28 millions de personnes résidant aux Etats Unis sont nées à l'étranger, soit 10 % de la population américaine.

### 3. LES FAMILLES

La place et la rôle de la famille dans la démographie se confirme. Les évolutions démographiques et sociologiques de la structure des ménages, des familles, la situation des enfants, sont mises en perspective avec celles des familles allocataires.

A l'occasion du recensement de la population en 1999, l'INSEE a réalisé une enquête complémentaire « Etude de l'histoire familiale »<sup>46</sup> ou enquête « Famille » auto-administrée auprès de 145 000 hommes et 235 000 femmes de tous âges<sup>47</sup>, y compris des personnes résidant en maison de retraite, interrogés sur leur histoire familiale. Une enquête spécifique a été réalisée dans les prisons.

L'« étude de l'histoire familiale » a pour objectif de suivre le développement des nouvelles formes familiales, à travers un questionnaire rétrospectif et à caractère biographique reconstituant l'histoire démographique des générations.

#### 3.1. Des ménages et des familles plus nombreux et de plus en plus réduits

En 2000, la France compte 23,8 millions de ménages<sup>48</sup>. Leur nombre est plus élevé qu'en 1990 (21,5 millions de ménages), mais leur taille diminue (un logement sur trois est habité par une seule personne).

<sup>45</sup> Simon (Gildas) : « Les migrations internationales », Populations et Sociétés, n° 382, septembre 2002.

<sup>46</sup> Mazuy (Magali), Toulemon (Laurent), INED, Dossiers et recherches n° 93, février 2001, étude de l'histoire familiale, premiers résultats de l'enquête ménages, et « Lettre du groupe d'exploitation de l'enquête « Famille » (Etude de l'histoire familiale 99) », n° 0, septembre 2000, dont l'exploitation regroupe des chercheurs de plusieurs institutions, notamment de l'INSEE et de l'INED.

<sup>47</sup> Le taux de réponse est estimé à 75 % ;

<sup>48</sup> Définitions INSEE :

Un ménage est défini comme l'ensemble des occupants d'un même logement, à titre de résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (nomades, marins) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention).

La structure des ménages se répartit de la façon suivante :

	1968	1975	1982	1990	1997	1999
Nombre de ménages (en milliers)	15 778	17 745	19 589	21 542	23 728	23 808
Nomb Familles couples av enfant (mill)	5 680	6 477	7 077	7 087	8 186	8 800
Pourcentage Familles /nombre ménages	36,0	36,5	36,1	32,9	34,5	34,5
Nomb Familles monoparentales (mill)	457	532	705	991	1 613	1 911
Pourcent Familles mono / nomb ménages	2,9	3,0	3,6	4,6	6,8	8,0
Pourcent Familles mono / Familles coupl	8,0	8,2	10,0	14,0	19,8	16
Pourcentage Couples sans enfants / Ménages	21,1	22,3	23,3	23,6	26,6	26,6
Pourcentage Ménages complexes / Ménages	19,8	16,0	12,5	11,7	2,1	
Hommes seuls	6,4	7,4	8,5	10,1	11,8	12,4
Femmes seules	13,8	14,8	16,0	17,1	18,2	18,5

*D'après INSEE, recensements de la population 1999; enquête emploi 1997 (en milliers et %)*

16 millions des ménages sont des familles représentant 41,3 % de la population, dont 8,6 millions ont des enfants (contre 7,1 millions en 1990). Près d'un ménage sur deux est une famille. Les familles couples représentent 80 % des familles et 34,5 % des ménages. Les familles monoparentales composent 16 % des familles et 8 % des ménages.

La famille classique composée d'au moins un enfant et des ses deux parents cohabitant demeure le modèle très fortement dominant. Cette structure familiale est proche de celle observée en 1968 : 36 % des ménages étaient des familles.

26,6 % des ménages sont des couples sans enfants, 11,8 % sont des hommes seuls, 18,2 % des femmes seules, et 2,1 % sont des ménages complexes. La proportion des familles couples avec enfants, de l'ordre de 20 % est relativement stable depuis 1968, celle des familles nombreuses diminue, celle des familles monoparentales progresse entre 1990 et 1999.

On observe une chute du nombre de familles complexes qui intègre la cohabitation de personnes avec ou sans liens familiaux. Les ménages de couples sans enfants progressent, ainsi que les ménages d'une seule personne : 30 % en 1997 pour les hommes et les femmes contre 20 % en 1968 . Cette évolution est liée au vieillissement de la population : 20 % a plus de 65 ans en 1997 (16 % en 1968).

7,4 millions de personnes vivent seules, soit 12,6 % de la population<sup>49</sup>, contre 6,1 % en 1961 : 4,4 millions sont des femmes, 3 millions, des hommes; 3,8 millions vivent en « ménages ordinaires », 1 900 en communauté, 400 000 en maisons de retraite, 50 000 en prison.

Un ménage complexe est constitué soit de plusieurs couples, soit de familles avec des descendants, des collatéraux ou des enfants devenus adultes, soit de plusieurs personnes sans lien de couple ou de filiation.

Une famille est définie comme un ensemble d'au moins deux personnes du même ménage, et formé soit d'un couple (marié ou non) avec ou sans enfants, soit d'un parent et de ses enfants (famille monoparentale). Un ménage peut se composer de plusieurs familles, ou d'une famille et un ou plusieurs isolés.

Les enfants sont les individus célibataires (sans conjoint) sans limite d'âge vivant dans le même ménage que les parents.

Le couple est constitué de deux individus de sexe différent co-habitants déclarés comme couple. Deux individus même mariés vivant dans deux logements séparés ne sont pas un couple.

Un couple avec enfant(s) abrite un ou plusieurs enfants (même non biologiques) dans son logement. Un couple dont les enfants ont quitté le foyer familial est un couple sans enfant.

<sup>49</sup> Chaleix (Mylène), Recensement de la population de 1999 : « 7,4 millions de personnes vivent seules en 1999 », INSEE Première, n°788, juillet 2001. Cristofari (Marie-France), Labarthe (Géraldine), Recensement de la population de 1999 : « Des ménages de plus en plus petits », INSEE Première, n°789, juillet 2001.

85 % des personnes vivent en couple. 95 % des hommes après 50 ans et des femmes après 40 ans ont déjà vécu en couple. Très peu d'hommes et de femmes n'ont jamais vécu en couple. Le nombre de mariages progresse : 303 500 ont eu lieu en 2001. Le taux de nuptialité est identique à celui de 1990, alors qu'il avait diminué en 1995.

Très schématiquement, quelque soient les âges, 70 % des hommes et des femmes vivent dans le couple de leur première union, 10 % vivent une nouvelle union, 20 % vivent seuls, dont 15 % après une rupture (5 % n'ont pas de nouvelle union).

On retrouve la même structure concernant les situations des enfants. Très schématiquement :

<b>La structure familiale des enfants</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 85 % des enfants vivent dans une famille couple :</li> <li>- 70 % d'entre eux vivent avec leurs deux parents mariés,</li> <li>- 15 % vivent avec leurs parents non mariés, dont 5 % à la faveur d'une nouvelle union.</li> <li>- 15 % des enfants vivent dans une famille « uniparentale » (monoparentale)<sup>o</sup>.</li> </ul>	<i>d'après INED Etude de l'histoire familiale</i>

Répartition des enfants selon leur situation familiale :

Année	Nbre enfants	Enfants nés hors		Enfants légitimes dt Rang 1 dt		
		mariage		Rang 2		
1980	800,3	91,1	11,4 %	709,2	313,4	395,8
1985	768,4	150,5	19,6 %	617,9	260,4	357,4
1990	762,4	229,1	30,1 %	533,3	228,8	304,4
1995	729,6	274,2	37,6 %	455,4	200,2	255,1
1999	744,8	310,8	41,7 %	433,9	195,9	237,9
2000	774,8 (p)	330,1	42,6 %	444,6	203,4	241,2

*Sources INSEE/INED*

De plus en plus d'enfants naissent hors mariage : 42,6 % en 2000 contre 41 % en 1998 et 11,4 % en 1980. Les unions hors mariage progressent, entraînant de fait un accroissement du nombre d'enfants reconnus par leurs deux parents sans légitimité matrimoniale<sup>50, 51</sup>.

En 1998, sur 14,8 millions de couples, 12,4 sont mariés et 2,4 ne le sont pas, soit un couple sur six, contre un sur dix en 1990 avec 14,2 millions de couples, dont 12,7 mariés et 1,5 non mariés. En 1996, 53 % des premières naissances ont lieu hors mariage ainsi que 39 % des naissances. En 1990 et 1965 elles représentaient respectivement 30,1 % et 5,9 % des naissances. En 1996, un mariage sur cinq légitime des enfants contre un sur sept en 1990. L'augmentation des mariages observée depuis 1996 concerne essentiellement des couples cohabitant avec enfants.

Plus du tiers des enfants nés hors mariage sont reconnus par leurs deux parents avant leur naissance. Trois enfants nés hors mariage sur quatre sont reconnus par leur père dès la naissance, sept sur dix à la naissance et huit sur dix à un mois. En 1994, 17,4 % soit 60 000 enfants ne sont pas reconnus par leur père à un mois. Ce taux était de 73,6 % en 1965 et concernait 40 000 enfants.

En 1994, deux enfants sur trois nés hors mariage vivent avec leurs deux parents. La très grande majorité des parents (77 %) reconnaissant rapidement l'enfant cohabitent, contre 21,3 % en 1965. Les parents de 150 000 enfants nés en 1994 ne se marieront pas, soit 20 %, contre 25 000 enfants en 1965, soit 3 %. 19,8 % enfants portent le nom de leur mère, 1,7 % ne sont pas reconnus par leur père. En 1998, la proportion finale d'enfants légitimés au cours de leur vie représente 41 % des enfants.

Structure des ménages selon leur taille (nombre des ménages : 23 810 161) :

<sup>50</sup> INSEE Première n°624 Janvier 1999. Des mariages, des couples et des enfants : Catherine Beaumel, Roselyne Kerjosse, Laurent Toulemon,

<sup>51</sup> POPULATIONS et SOCIETES n° 342 Janvier 1999. Naître hors mariage : Francisco Munoz Pérez, France Prioux. Premiers résultats d'une recherche cofinancée par la CNAF.

Taille des ménages	1999
1 personne	31,0 %
2 personnes	31,1 %
3 personnes	16,2 %
4 personnes	13,8 %
5 personnes	5,5 %
6 personnes et +	2,4 %

Evolution de la taille des ménages :

1982	1990	1999
2,7	2,6	2,4

<http://www.recensement.insee.fr>

L'Union européenne représente 131 millions de ménages, soit 339 millions de personnes : 72 % sont des ménages couples avec ou sans enfants, une part de plus en plus importante de la population vit seule, 10 % en moyenne. La taille moyenne des ménages est de 2,63 personnes. Les modèles familiaux diffèrent entre l'Europe du Nord et du Sud.

### 3.2. Des familles nombreuses moins nombreuses

Les familles nombreuses diminuent et sont plus réduites. On observe parallèlement une stabilité de la proportion des familles de un, deux et trois enfants, près d'une famille sur deux ayant deux enfants.

Peu de travaux récents traitent des familles nombreuses en tant que telles, alors que ce thème était largement étudié avant 1990<sup>52</sup>. Le récent rapport du Haut Conseil de la population et de la famille met l'accent sur ces familles<sup>53</sup>. Les études sur la fécondité, la pauvreté des familles, les familles monoparentales, les familles recomposées, les familles étrangères, font référence aux familles nombreuses<sup>54</sup>.

De façon rétrospective, elles sont repérables à partir de la descendance finale des femmes<sup>55</sup> : 25 % des femmes nées en 1920 et 1930 ont eu au moins quatre enfants (la moyenne était de 2,6 enfants par femme). Cette proportion pour celles nées depuis 1950 est de 10 %, avec une moyenne de 2,1 enfants par femme. La proportion de femmes âgées de 80 ans et 50 ans en 2000 ayant eu quatre enfants ou plus en descendance finale diminue de 25 % à 10 %.

Celle des femmes ayant eu un enfant - de l'ordre de 20 % - reste stable ainsi que celles en ayant trois. Celle des femmes sans enfant se maintient de 12 % à 10 %. Près de 40 % des femmes ont eu deux enfants. "La répartition des femmes selon le nombre d'enfants est remarquablement stable depuis vingt cinq ans", observe l'INED, la génération 1970 ayant un comportement identique à celle de la génération 1950.

D'après le recensement de 1999, par rapport à celui de 1990, la répartition des 8,6 millions de familles avec des enfants montre une constance du nombre relatif des familles de 1 et 2 enfants, et une diminution de celles de trois enfants et plus :

Répartition des familles selon le nombre d'enfants	
3, 612 millions de familles avec 1 enfant, soit 42 %	
3, 268 millions de familles avec 2 enfants, soit 38 %	
1, 268 million de familles de 3 enfants, soit 15 % (- 6 % par rapport à 1990)	

<sup>52</sup> Contours et Caractères, INSEE 1989

<sup>53</sup> Albouy (Valérie) et Roth (Nicole), "Les aides publiques en direction des familles. Ampleur et incidences sur les niveaux de vie". Rapport pour le Haut Conseil de la population et de la famille, février 2003.

<sup>54</sup> Ponthieux (Sophie), "Les inégalités de conditions de vie dans la zone euro. INSEE Première N° 822. Janvier 2002. Herpin (Nicolas). "Pauvreté des familles, pauvreté des enfants" INSEE Première N° 499. Décembre 1996

<sup>55</sup> Toulemon (Laurent), Mazuy (M.); "Les naissances sont retardées mais la fécondité reste stable", Population n° 56 (4), 2001, 611- 644 .

464 000 familles avec 4 enfants ou plus, soit 5 % (- 10 % par rapport à 1990)

INSEE, recensements de la population 1999/1990

51 % des familles avec 4 enfants ou plus sont de milieu ouvrier, contre 37 % en moyenne pour l'ensemble des familles ayant des enfants. Les familles de trois enfants sont de milieu ouvrier, ou parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures.

Le nombre des familles nombreuses diminue avec l'augmentation de l'âge moyen des femmes à la maternité depuis 1977, et des écarts entre les naissances<sup>56</sup>,<sup>57</sup>. Les intervalles entre naissances successives diminuent depuis 1993. En moyenne, la deuxième naissance intervient moins de 4 ans après la première; les suivantes sont espacées de quatre ans et demi à cinq ans.

Pourtant "la famille idéale" est une famille nombreuse (de trois enfants)...

### La famille idéale<sup>58</sup>

La famille idéale est de trois enfants pour 48 % des femmes et 40 % des hommes et de deux enfants pour près de la moitié des personnes interrogées. Les femmes de 25 à 35 ans s'expriment plutôt pour une famille de deux enfants. Le nombre idéal moyen est de 2,6 enfants (2,7 de l'avis des femmes, et 2,5 de celui des hommes). Quand elles font référence à l'environnement et aux ressources, les mêmes personnes établissent ce nombre moyen à 2,3.

Le nombre moyen réel d'enfants est de 2,23 enfants par famille. L'écart entre le nombre idéal de 2,6 et le nombre réel est donc de 0,37 enfant par famille. La descendance finale des femmes ayant vécu en couple, est de 2,1 enfants. Le nombre idéal est inférieur à celui de la famille d'origine, les personnes de 30 ans aujourd'hui ayant vécu leur enfance dans des fratries de 3,5 enfants en moyenne.

L'envie de donner la vie, l'aspiration au bonheur, à l'amour dans le couple, sont les motifs exprimés par 80 % des hommes et des femmes, la transmission des valeurs par 50 %, les aspects matériels, les contraintes de la vie quotidienne, le coût par 30 %, la crainte face à l'avenir par 55 %.

33 % des personnes souhaitent avoir encore au moins un enfant, dont 6 % immédiatement. Les intentions peuvent changer avec le temps, les deux conjoints devant rester déterminés. Les ruptures d'union et les recompositions familiales peuvent modifier les projets de fécondité. Les naissances non projetées, l'absence involontaire d'enfant peuvent modifier les intentions d'origine. Parmi les femmes nées vers 1965, huit naissances sur dix étaient « programmées », une sur dix « souhaitée mais arrivée trop tôt » et une sur dix « pas souhaitée du tout ». Dans 20 % des cas, la naissance n'est pas projetée. 23 % des femmes interrogées âgées de 20 à 45 ans n'ont pas encore eu d'enfants. 8 % ont eu des difficultés sans les surmonter. L'écart entre les intentions de fécondité et la réalité est très faible : 0,1 enfant par femme.

L'âge idéal pour le premier enfant est de 25 ans de l'avis de 30 % des personnes. Pour 30 %, il se situe avant, et pour 40 % après. 44 % des femmes ont leur premier enfant avant 25 ans, et 26 % n'en ont pas encore à 30 ans. L'âge idéal se situe au-dessus de la réalité. Pour un homme, il est de 25 à 30 ans de l'avis de 60 % des personnes. Pour 15 % il est inférieur à 25 ans, et pour 25 % supérieur à 30 ans. L'âge limite estimé est de 41,0 ans pour les femmes et de 45,1 ans pour les hommes.

Pour 90 % des personnes, les conditions « avoir vraiment envie d'un enfant ; se sentir prêt », et pour 80 % les contraintes matérielles, « vivre en couple ; être sûr que le couple est stable ; avoir fini ses études ; avoir un travail stable » sont essentielles. La stabilité de la situation professionnelle est une condition pour 79 % des hommes et 51 % des femmes. Les plus jeunes femmes insistent davantage sur la nécessaire stabilité de leur propre situation professionnelle : 72 % des moins de 25 ans sont de cet avis, 61 % de l'ensemble des femmes.

<sup>56</sup> Daguët Fabienne, INSEE 2000

<sup>57</sup> Prioux (France) "L'évolution démographique récente en France", Populations, n° 56, 2001

<sup>58</sup> TOULEMON (Laurent), division des Enquêtes et études démographiques, INSEE ; LERIDON (Henri), Institut national d'études démographiques, INED. D'après les résultats d'une « enquête permanente sur les conditions de vie » d'octobre 1998 auprès de 2600 hommes et femmes âgés de 15 à 45 ans, menée en collaboration entre l'INSEE et l'INED.

Les travaux sur les inégalités de conditions de vie montrent que les familles nombreuses, avec les familles monoparentales et les personnes isolées sont particulièrement concernées. Les familles monoparentales sont fortement représentées parmi les familles nombreuses, avec des adolescents. Pour un faible nombre des familles nombreuses, certaines sont des familles recomposées.<sup>59</sup>

L'accueil dans le parc social de logement HLM des familles nombreuses concerne particulièrement les ménages immigrés<sup>60</sup>. 14,4 % des ménages qui y résident sont des ménages immigrés, dont la taille moyenne est de 3,1 personnes, soit 0,6 personne de plus que celle de l'ensemble des ménages. Ils représentent dans ce parc près de 20 % des familles de trois enfants et plus. Moins souvent propriétaires de leur résidence, ils sont plus fortement représentés dans ces types de logements.

### 3.3. Les familles recomposées, relativement rares

Les situations familiales sont examinées dans l'enquête famille, notamment pour ce qui concerne les familles recomposées, et la présence de beaux enfants.

Sur 14, 6 millions de couples, 905 200, soit 6, 2 %, vivent avec un enfant de moins de 18 ans, dont 545 000 avec au moins un enfant autre que l'un des enfants du conjoint. Sur 13, 8 millions de personnes ne vivant pas en couple, 1,7 million, soit 1,3 %, vivent avec un ou plusieurs enfants. Les hommes de plus de 20 ans vivent en moyenne avec 1,61 à 1,76 enfant et les femmes, avec 1,85 à 1,99 enfant.

L'observation des parcours de vie permet de mesurer l'impact sur la démographie des comportements de premières ou secondes unions selon les femmes et les hommes :

Parcours de vie des unions	Première union vécue sans rupture		Deux unions vécues		Rupture 1 <sup>ère</sup> union / sans deuxième union	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Nombre d'enfants	2,18	2,24	2,38	2,19	2,01	2,04

Les femmes qui ont vécu deux unions ont 2,19 enfants en moyenne, celles qui vivent leur première union en ont 2,24, et celles qui l'ont rompue sans nouvelle union, en ont 2,04. Les hommes qui ont vécu deux unions ont 2,38 enfants en moyenne, ceux qui vivent leur première union en ont 2,18 et ceux qui l'ont rompue sans deuxième union, en ont 2,01.

L'INSEE<sup>61</sup> observe un phénomène nouveau : les femmes qui vivent leur première union ont plus d'enfants que celles qui ont vécu deux unions. L'hypothèse explicative est « la perte de temps » entre les deux unions. La situation s'inverse pour les hommes : ceux qui vivent deux unions ont plus d'enfants que les autres, la nouvelle union favorisant une nouvelle naissance.

465 000 personnes vivent avec un enfant de moins de 18 ans de leur conjoint ou d'un ancien conjoint. 19 000 personnes ne vivent pas en couple ; 446 000 vivent en couple. 359 000 hommes et 86 000 femmes vivent en couple et élèvent des enfants du conjoint. Les femmes ont élevé moins de beaux enfants que les hommes.

Près de 70 % des personnes de 60 à 64 ans vivent dans le couple de leur première union, avec leur premier conjoint. Entre 60 et 64 ans, 85 % des hommes et 73 % des femmes vivent en couple. Entre 70 et 74 ans, 85 % des hommes et 50 % des femmes vivent en couple. Entre 35 et 39 ans, 80 % des femmes vivent en couple. Pour les hommes, l'âge culminant de la vie en couple se situe entre 60 et 64 ans ; pour les femmes cet âge se situe entre 35 et 39 ans.

Entre 75 et 79 ans, 38 % des femmes vivent en couple, et entre 80 et 84 ans, elles ne sont plus que 15 % en sachant que pour 13 % d'entre elles, il s'agit de leur première union. Entre 40 et 44 ans, 12 % des femmes

<sup>59</sup> Martial (Agnès); "L'argent dans les familles recomposées après divorce". Dossier d'étude CNAF n° 29, mai 2002.

<sup>60</sup> Boeldieu (Julien) et Thave (Suzanne) "Le logement des immigrés en 1996", INSEE Première N° 730, août 2000.

<sup>61</sup> Rallu (Jean-Louis), INED, en projet.



et des hommes vivent une seconde union. Les écarts d'âge de 2 ou 3 ans constatés entre hommes et femmes sont parallèles jusqu'à 64 ans, puis ils s'écartent, déclinant plus fortement pour les femmes.

La construction des projets d'enfants est parallèle aux fondements de vie en couple. Les courbes des situations de vie en couple ou de vie seule, et celles de la présence d'enfants ou d'absences d'enfants se ressemblent et sont parallèles.

Les ruptures d'union et les recompositions familiales peuvent modifier la composition des familles et les projets d'enfants. La part des familles avec enfants et celle des familles uniparentales restent stables, les remises en couple succédant aux séparations après une période de 8,5 ans en moyenne.

Une projection de l'INSEE prévoit, selon le principe de compensation des remises en couples après séparation, une stabilité de la structure des ménages d'ici 2019. Pour chaque personne, certains événements sont simulés jusqu'en 2040 : mise en couple, naissance d'enfants, rupture d'unions, nouvel emploi, etc... Les nouveaux comportements sociétaux et familiaux peuvent évoluer vers une augmentation des recompositions familiales, et corrélativement une diminution des familles uniparentales.

### **Les enfants des familles recomposées**

Le nombre d'enfants vivant dans une famille recomposée - avec un parent et un beau parent -, est estimé d'après l'enquête famille à partir de trois méthodes<sup>62</sup> donnant des chiffres différents :

604 000 enfants soit 4,6 %,  
773 000 enfants soit 5,8 %,  
943 000 enfants soit 7,1 %.

Ces différences proviennent des déclarations croisées des hommes et des femmes. Les réponses des femmes seraient sous-déclarées quant au nombre de leurs beaux enfants. Le nombre d'enfants vivant dans des familles recomposées se situe donc entre 604 000 et 943 000, soit un taux situé entre 4,6 % et 7,1 %. On peut considérer le nombre de ces enfants de l'ordre 800 000 enfants, soit environ 6 % des enfants.

*d'après INED Etude de l'histoire familiale*

La répartition des enfants selon les diverses situations familiales est présentée dans le tableau suivant en fonction du nombre moyen d'enfants élevés par les hommes et les femmes, à l'âge de 45-49 ans.

Sont différenciés les enfants biologiques (BIO), adoptés (ADO), enfants du conjoint élevés (ELE), venus vivre (VIV), pas venus (NON). Sont ensuite totalisés ces enfants selon qu'ils sont ceux de la personne (EGO), qu'ils sont élevés (FAM), élevés ou venus (TOT), qu'ils sont enfants et beaux enfants (TO2), beaux-enfants (BEX).

---

L'INED projette d'examiner l'évolution de la famille en fonction de l'activité professionnelle des femmes pour actualiser l'étude des interruptions d'activité des femmes autour des naissances.

<sup>62</sup> Ont été interrogés des hommes et des femmes, ce qui a permis de « remettre en cause les réponses des femmes quant au nombre de leurs beaux- enfants, probablement sous-déclarés ».

Hommes					Femmes				
BIO	ADO	ELE	VIV	NON	BIO	ADO	ELE	VIV	NON
2,001	0,018	1,106	0,054	0,040	2,080	0,013	0,034	0,021	0,124
EGO	FAM	TOT	TO2	BEX	EGO	FAM	TOT	TO2	BEX
2,019	2,124	2,178	2,218	0,199	2,093	2,162	2,147	2,271	0,179

Source INED, Etude de l'histoire familiale, 2001

Les enfants dans les familles recomposées sont plus souvent élevés par leur mère que par leur père. Les hommes plus souvent que les femmes ont élevé les enfants de leur conjointe. On observe à la faveur des nouvelles unions, des recompositions des réseaux familiaux.

#### « L'argent dans les familles recomposées après divorce ».

L'observation de la circulation de l'argent dans le réseau familial de chacun des membres du couple d'origine après divorce met en évidence l'existence d'une constellation familiale nouvelle ainsi que de nouvelles formes de solidarités. Des liens familiaux se construisent à partir des foyers d'origine.

Les relations de chacun des membres du couple d'origine continuent d'exister. Elles s'élargissent aux réseaux respectifs des foyers recomposés après la rupture du couple par chacun des conjoints : de nouveaux liens se construisent entre ces nouveaux foyers. Des formes de liens familiaux « horizontaux » s'ajoutent aux relations intergénérationnelles, « verticales ». La famille intègre la coexistence de liens intergénérationnels classiques et de liens familiaux recomposés.

Agnès Martial : « L'argent dans les familles recomposées après divorce ».  
Dossier d'étude, CNAF n°29, mai 2002.

### 3.4. Les familles d'un seul parent (monoparentales) augmentent et se diversifient

En 1999 en France selon le recensement, près d'une famille sur cinq est composée d'un seul parent : 1,7 million de familles sont monoparentales : elles étaient 1,613 million en 1997<sup>63</sup>, et 1,4 million en 1990<sup>64</sup>. Sur les 23 728 000 ménages 6,8 % sont des familles monoparentales.

Sur 13 230 000 enfants, 2 145 000 vivent avec un parent non en couple, soit 16,2 % des enfants; dont 1 655 000 avec leur mère (12,5 %) et 490 000 avec leur père (3,7 %) ;

Les familles monoparentales représentent environ 16 % des familles. Le tableau suivant montre l'évolution du nombre de familles monoparentales<sup>65</sup> depuis 1968 par rapport au nombre de ménages. A titre indicatif, le nombre de familles couples avec enfants est également mentionné de manière à mesurer le nombre de familles monoparentales par rapport à celui des familles classiques, que le couple soit marié ou non :

En 1997, le nombre de familles d'un seul parent représente quasiment 20 % du nombre total de familles, et seulement 16 % en 1999. En 1990 les foyers à parent unique représentaient 14 % des familles ayant des enfants à charge, et 10 % en 1982.

Le temps de l'« isolement » représente en moyenne 8 ans et demi et progresse : d'après Laurent Toulemon, « la durée moyenne des séquences monoparentales augmente, car les remises en couple sont plus tardives ..., les femmes sont dans une situation financière meilleure ». Ces comportements expliqueraient la moindre proportion des familles d'un seul parent.

La répartition des familles monoparentales est inégale sur le territoire : elles sont plus concentrées dans les régions Languedoc Roussillon, Nord - Pas de Calais, Lorraine, du pourtour méditerranéen, et à Paris. La plus forte progression est observée dans le Sud Ouest, la Corse, la Bretagne, et le Pays de Loire.

<sup>63</sup> Toulemon (Laurent), INSEE Enquête emploi de 1999

<sup>64</sup> INSEE, Portrait social, Contours et Caractères, " Les familles monoparentales ", septembre 1994.

<sup>65</sup> Définition INSEE de la famille monoparentale en fonction de l'âge des enfants

La fréquence des familles monoparentales est associée à l'importance des taux de chômage<sup>66</sup>. A ces causes se conjuguent l'inégale répartition entre hommes et femmes sur le territoire national : par exemple, la région parisienne compte deux femmes et demi pour un homme.

L'évolution du nombre de familles monoparentales apparaît donc en 1990 à la faveur du recensement, en hausse de 40 % par rapport à 1982. Pour l'INSEE<sup>67</sup>, la composition des ménages pourrait se stabiliser et la proportion de familles monoparentales pourrait cesser d'augmenter, la vie en couple étant moins fréquente avant 60 ans et davantage après.

### Les familles monoparentales<sup>68</sup>

#### Structure par âge des enfants de moins de 25 ans de familles d'un seul parent

15 % des enfants de moins de 25 ans vivent avec un seul de leurs parents (11 % en 1990) :

9 % de moins de 3 ans (7 % en 1990)

19 % de 18 à 24 ans (16 % en 1990)

14 % vivent avec leur père, dont 9 % de moins de 3 ans et 18 % des 18-24 ans

#### Structure des familles monoparentales selon l'âge des enfants

40 % sont des familles avec enfants de 25 ans et plus (près de la moitié);

24 % dont le plus jeune enfant a de 18 à 24 ans (un quart);

22 % 16 à 17 ans

20 % 7 à 15 ans

15 % 4 à 6 ans

10 % des familles comprennent un enfant de 0 à 3 ans;

#### Cas particuliers de cohabitations

10 % des familles qui vivent en couple ne vivent pas dans le même logement

21 % des femmes de moins de 30 ans vivant seules avec des enfants cohabitent avec des adultes (leurs parents)

Parmi les familles monoparentales, 75 % des hommes déclarent ne pas vivre en couple et 25 % vivre en couple; 92 % des femmes déclarent ne pas vivre en couple et 8 % vivre en couple

#### Fréquence des périodes de monoparentalité au cours de la trajectoire de vie

Entre 31 et 43 % des femmes ont élevé seules au moins un enfant de -25 ans pendant un an et 4 à 5 % des hommes.

Une famille sur deux est constituée depuis moins de 5 ans.

Les veufs représentent une famille monoparentale sur dix contre une sur deux en 1962.

Les parents isolés célibataires représentent plus de 30 % des familles en 1999 contre 21 % en 1990.

Les parents isolés divorcés en représentent 43 % en 1990 et 1999, contre 17 % en 1968.

Les trois quarts des parents isolés le sont à la suite d'une séparation; la moitié étaient mariés, un quart vivaient en union libre; 15 % des parents isolés n'ont jamais vécu en couple;

11 % le sont après décès du conjoint.

61 % ont vécu une union libre avec leurs enfants avant une séparation ou un décès.

Plus de 33 % des parents isolés célibataires n'ont jamais vécu en couple.

#### Structure du statut matrimonial des parents isolés

47 % divorcés (43 % en 1990)

32 % célibataires (21 % en 1990)

11 % veufs (20 % en 1990)

10 % mariés (16 % en 1990)

#### L'âge auquel on devient parent isolé

<sup>66</sup> *Le Monde* du 25 avril 1995 : "Près de six millions de personnes vivent seules, selon l'Insee"<sup>66</sup> (soit une augmentation de 21,5 % en huit ans).

<sup>67</sup> Flipo (Anne), Le Blanc (David), Laferrère (Anne), « De l'histoire individuelle à la structure des ménages », INSEE Première n° 649, mai 1999.

<sup>68</sup> ALGAVA (Elisabeth), "Les familles monoparentales : des caractéristiques liées à leur histoire matrimoniale". DREES, Etudes et Résultats, N° 218, février 2003. Etude de l'histoire familiale, réalisée par l'INSEE et l'INED.

80 % des pères ont plus de 40 ans, contre 60 % de ceux vivant en couple. L'âge de la monoparentalité est de plus en plus tardif, parfois après une longue période de vie commune.

Une famille sur cinq devenue monoparentale après un décès comprend plus de 3 enfants;

Deux temps forts d'âges des parents seuls : avant 25 ans (notamment les mères mineures), 44 / 46 ans avec des enfants adolescents et jeunes adultes

L'âge moyen des parents seuls est de 41 ans pour les femmes et de 46 ans pour les hommes; contre 39 ans pour les femmes et 42 ans pour les hommes pour ceux vivant en couple.

### L'activité des parents isolés

Les mères sont un peu plus souvent actives (66 % contre 65 %), mais plus souvent au chômage (23 % contre 15 % de celles en couple); leur niveau de diplôme est égal ou supérieur au bac pour 25 % d'entre elles contre 41 % de celles qui vivent en couple. La naissance d'un enfant interrompt plus souvent les études; et réduit l'expérience professionnelle.

*d'après DREES, Etudes et Résultats, N°218; février 2003 "Enquête Etude de l'histoire familiale, INSEE-INED,*

On observe une double évolution, du nombre et de l'âge des enfants vivant dans des familles d'un seul parent. Un jeune sur cinq de 18 à 24 ans vit avec un seul de ses parents, un jeune sur six de 12 à 17 ans. Ces proportions sont moindres pour les plus jeunes enfants.

Les familles d'un seul parent ont plus souvent des enfants adolescents. La proportion d'enfants vivant avec leur père augmente : 14 % en 1999 en moyenne, 9 % avec des enfants de moins de 3 ans, et 18 % de 18 à 24 ans.

### Répartition des familles selon l'âge des enfants et leur évolution.

	1990			1999		
<b>0-2 ans</b>	104 000	7 %	<b>1 sur 14</b>	142 000	9 %	<b>1 sur 11</b>
<b>3-6 ans</b>	240 000	8 %	<b>1 sur 12</b>	328 000	12 %	<b>1 sur 8</b>
<b>7-11 ans</b>	367 000	10 %	<b>1 sur 10</b>	536 000	14 %	<b>1 sur 7</b>
<b>12-17 ans</b>	547 000	12 %	<b>1 sur 8</b>	743 000	16 %	<b>1 sur 6</b>
<b>18-24 ans</b>	638 000	16 %	<b>1 sur 6</b>	663 000	19 %	<b>1 sur 5</b>
Moy. 0-24 ans	1 896 000	11 %	1 sur 9	2 413 000	15 %	1 sur 7

*d'après DREES, Etudes et Résultats, N°218; février 2003*

En Europe, le nombre de familles monoparentales progresse <sup>69</sup>. Les travaux soulignent la difficulté de comparer les situations entre les pays, du fait de la diversité des définitions de ce type de familles.

<sup>69</sup> Whitten (Peter), Direction des statistiques sociales et régionales, Eurostat, "Les familles monoparentales dans l'Union européenne : un phénomène qui prend de l'ampleur", *INSEE Première n° 620, décembre 1998*.

MIDDLEMANS (Jayne), PASERMAN (Ruth), direction des statistiques sociales et régionales, Eurostat : "Vivre sous le même toit ; modèles familiaux dans l'Union européenne". *INSEE Première N° 493, octobre 1996*.

Le tableau suivant présente les résultats publiés en 1998 par Eurostat, portant sur l'année 1996<sup>70</sup> et résume les évolutions en pourcentages, entre 1983 et 1996 :

<b>Pays</b> <i>Année 1996</i>	<b>Familles monoparentales</b>	<b>Part % familles/enfants</b>	<b>Evolution 1983/ 1996</b>
<b>Union européenne</b>	6 768	<b>14</b>	<b>58</b>
<b>Allemagne</b>	1 368	<b>13</b>	-
<b>Autriche</b>	137	<b>14</b>	-
<b>Belgique</b>	214	<b>15</b>	75
<b>Espagne</b>	467	<b>8</b>	-
<b>Finlande</b>	101	<b>17</b>	-
<b>France</b>	1 231	<b>15</b>	<b>48</b>
<b>Grèce</b>	101	<b>7</b>	33
<b>Irlande</b>	65	<b>13</b>	<b>100</b>
<b>Italie</b>	877		32
<b>Luxembourg</b>	7	<b>11</b>	58
<b>Pays Bas</b>	219	<b>11</b>	5
<b>Portugal</b>	165	<b>12</b>	-
<b>Royaume Uni</b>	1 815	<b>23</b>	<b>94</b>

*Eurostat 1998 et INSEE 1<sup>ère</sup> n°649, 1999.*

Les familles monoparentales représentent sept millions de familles de l'Union européenne (excepté le Danemark et la Suède), soit 14 % en moyenne de l'ensemble des familles ayant des enfants à charge. La France à égalité avec la Belgique se situe en troisième position avec 15 % de ces familles, après le Royaume Uni qui en compte 23 % et la Finlande, 17%. Leur proportion est de 14 % en Autriche et en Irlande, 13 % en Allemagne, 12 % au Portugal, 11% en Italie, Luxembourg et Pays Bas, 8 et 7% en Espagne et en Grèce.

Les plus fortes évolutions sont observées entre 1983 et 1996 en Irlande et au Royaume Uni avec un quasi doublement de la proportion de familles monoparentales en treize ans. 84 % des parents seuls avec enfants à charge sont des femmes. 58 % des familles d'un parent ont un seul enfant à charge, 30 % en ont deux et 12 % plus de deux.

Enfin, 10 700 mille enfants, soit 13 % de l'ensemble des enfants à charge vivent dans une famille avec un seul parent. Cette proportion varie de 23 % au Royaume Uni à 7 % en Espagne et 6 % en Grèce, en concordance avec le nombre de familles monoparentales.

En moyenne européenne, 68 % des mères isolées exercent une activité professionnelle, et 49 % ont un niveau d'enseignement secondaire supérieur. Enfin, le revenu monétaire représente en moyenne 77% des revenus des autres familles avec enfants à charge : leurs revenus sont inférieurs de près d'un quart, cet écart étant plus fort au Royaume Uni et en Irlande.

En moyenne, dans les huit Etats pour lesquels les informations sont connues, le nombre des familles d'un parent a augmenté de 58 % entre 1983 et 1996.

<sup>70</sup> Cette situation est décrite par Eurostat dans Statistiques en bref, série Populations et conditions sociales, n° 98-12, d'après Private lives and public responses : lone parenthood and future policy, Dr Reuben Ford, Joseph Rowntree Foundation, 1997, et d'après " Les familles monoparentales ", France, Portrait social, édition 1997-1998, Insee.

### Les familles d'un seul parent en Europe

L'Europe se caractérise par une hétérogénéité des familles monoparentales, compte tenu de la difficulté à définir de manière stable cette catégorie.<sup>71</sup> En moyenne, 14 % des familles européennes sont monoparentales en tenant compte de celles hébergées, fortement représentées au sud de l'Europe.

21 % des parents isolés sont veufs, 22 %, célibataires, 57 % divorcés ou séparés. 59 % travaillent, dont 20 % à temps partiel; 10 % sont au chômage ; 31 % sont inactifs. 10 % ont moins de 30 ans, en sachant que la moyenne européenne se situe à 42 ans. Près de 90 % sont une femme. Leur niveau de vie est de 23 % inférieur à celui des ménages de deux parents avec enfants, mais comparable à celui des familles où un seul des parents est actif, l'écart étant de 10 %. On notera de grandes disparités selon les pays, notamment par exemple du fait des solidarités familiales par l'hébergement, qui accroît de 37 % leur niveau de vie.

24 % des familles monoparentales sont pauvres, ce qui représente deux fois plus de pauvreté que dans l'ensemble des ménages. Les revenus du travail représentent 58 % des ressources, les transferts sociaux, 34 % (80 % des familles en bénéficient), les prestations familiales, 10% (60 % des familles en perçoivent).

Trois types de familles monoparentales

1. les femmes inactives de plus de 30 ans : 31 %
2. les parents isolés de moins de 30 ans : 11 %
3. les parents isolés actifs : 59 %

La carte de l'Europe en cinq régions

1. les pays anglo-saxons
2. les pays nordiques,
3. les Pays- Bas et le Luxembourg
4. les pays du Sud
5. les autres pays : France, Belgique, Allemagne

*“ Les familles monoparentales en Europe : des réalités multiples ”. DREES<sup>72</sup>*

### Les familles monoparentales en Europe :

Une étude en cours prévoit trois axes de travail :

- . un recensement critique des différentes définitions et appréciations de la monoparentalité, selon les pays et dans les textes des instances de l'Union européenne,
- . une présentation des évolutions statistiques (identification et variation des situations, dimensions du problème, liens avec la pauvreté),
- . une description et une évaluation des politiques (prestations monétaires, équipements et services) mises en œuvre en insistant sur le caractère plus ou moins « spécifique » ou « global » du mode de traitement selon les pays.

*Etude en cours Claude Martin, Raymonde Séchet*

La question de la mono- parentalité se pose différemment d'un pays à l'autre, d'un continent à l'autre. Les caractéristiques dépendent des définitions données aux familles d'un seul parent, et des approches culturelles, économiques, sociales.

<sup>71</sup> L'étude s'appuie sur les données du panel communautaire de ménages (vague 3) en 1996 dont la coordination des enquêtes et des résultats sont assurés par Eurostat.

<sup>72</sup> CHAMBAZ (Christine), “ Les familles monoparentales en Europe : des réalités multiples ”. *Etudes et Résultats*, N° 66, juin 2000, direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, Ministère de l'emploi et de la solidarité.

### Les familles monoparentales. Perspective internationale .

La monoparentalité en Europe et dans le monde réfère aux notions de « familles » et « monoparents ». Elle relève de représentations subjectives culturelles, correspond à l'évolution de la signification du mariage, oppose des situations traditionnelles et modernes, considère la place de la femme dans la famille, la société et l'économie.

Jouent des critères juridiques (couples cohabitants avec enfants en Amérique latine), démographiques (absence de conjoint) distinguant les situations de jure (pas de partenaire) et de facto (absence de longue durée du conjoint). Les critères économiques interviennent si la femme est principal pourvoyeur de ressources et chef de ménage (polygamies sans cohabitation en Afrique).

La monoparentalité « désirée » correspond à une ascension sociale et économique (en Afrique ou en Amérique latine), a des effets structurants pour la famille et a un impact bénéfique sur le développement des enfants ; à l'inverse, elle provoque une dégradation si elle est « subie » entraînant isolement social et difficultés de scolarité et de santé des enfants.

En Afrique, l'organisation de la survie quotidienne repose sur les réseaux sociaux : « la multiplication des situations de monoparentalité a donc participé à la soudaine lisibilité de la place des femmes dans le développement ». En occident, aux politiques d'aides financières sont préférées des mesures d'incitation au travail des femmes soutenues par les politiques d'équipements et de services pour faire face à la pauvreté.

*Raymonde Séchet, Olivier David, Laurence Eydoux, Anne Ouallet. CNAF Dossier d'étude n°42, mars 2003*

### 3.5. Les évolutions des générations et des solidarités familiales<sup>73</sup>

#### Population de plus de 25 ans :

12,4 % n'ont pas d'enfant,  
19,0 % sont « parents uniquement »,  
10,4 % sont grands parents,  
2,2 % sont arrière grands parents,  
30 000 sont arrière- arrière grands parents.

*INSEE, recensement de la population 1999*

En 1999, 12,6 millions de personnes sont grands parents, dont 2 millions sont également arrière-grands-parents, et 30 000 arrière - arrière grands parents. Environ 3 000 familles françaises comprennent cinq générations, des enfants aux arrière - arrière grands parents.<sup>74</sup>

Du fait de l'allongement de la durée de vie, chaque génération compte davantage de grands parents et arrières grands parents.

Les grands parents ont en moyenne quatre petits enfants, ce nombre dépendant du nombre de leurs propres enfants. 50 % des personnes de 56 ans sont grands parents, 75 % de celles de 66 ans, 80 % de celles de 70 ans. 40 % des arrière grands parents ont entre 80 et 89 ans, 50 % ont plus de 90 ans. Les femmes ayant une espérance de vie plus longue que les hommes, 70 % des arrières grands parents sont des femmes.

<sup>73</sup> Cassan (Francine), Mazuy (Magali), Toulemon (Laurent), « Douze millions et demi de grands parents », INSEE Première, n°776, mai 2001.

Arfeux-Vaucher (Geneviève) "Les familles à cinq générations : entre plaisir et souffrance". *Recherches et Prévisions N° 71, mars 2003.*

<sup>74</sup> Le Monde du 5 décembre 2000 : « Quand cinq générations coexistent ».

Les femmes sont grands-mères à 49,9 ans en moyenne, les hommes à 52,5 ans, l'écart d'âge étant, de façon mécanique, le même qu'au moment de la mise en couple. Les maternités étant plus tardives d'une génération à l'autre, l'âge de l'entrée dans la grand-parentalité est également plus tardif.

Si les femmes ont des maternités massivement plus précoces, ces familles « penta - générationnelles » pourraient se développer, même si actuellement elles vivent davantage en milieu rural que l'ensemble des français.

Les grands parents procèdent de ces transformations, se situant de fait à la jonction des générations. Les solidarités jouent à la fois en direction des enfants et petits enfants, et des parents plus âgés. Cette « constellation familiale » est verticale. Dans certaines familles, elle s'élargit avec un réseau horizontal constitué de foyers recomposés après la séparation d'un couple d'origine.

Les évolutions démographiques en cours infléchissent dans ce sens les notions de solidarités familiales.

Les catégories sociales les moins favorisées vivent moins longtemps : elles ont moins souvent leurs parents et leurs grands parents. Les solidarités familiales jouent donc moins.

#### **4. LES FAMILLES BENEFICIAIRES DE LA POLITIQUE FAMILIALE**

Le développement démographique a un impact sur celui de la politique familiale, et réciproquement. Sont rappelées rapidement quelques caractéristiques de la population allocataire, de nombreux travaux institutionnels rapportant ces informations publiées par la DSER<sup>75 76 77</sup>.

Les familles bénéficiaires de prestations familiales se distinguent de l'ensemble des allocataires. Cette différenciation inhérente aux évolutions des missions des Caisses d'allocations familiales caractérise deux types de populations en fonction de deux modes de financements :

- les familles allocataires - familles d'au moins deux enfants - bénéficiaires de prestations familiales financées par les cotisations versées par les employeurs ;
- les personnes allocataires - bénéficiaires de prestations sociales (RMI, API, AAH) financées par l'Etat et gérées par les CAF - .

Ces deux catégories sont des « allocataires », désignant des personnes du point de vue du droit, mais la population « couverte » est plus large, puisqu'elle intègre les enfants à charge.

Les informations statistiques de la CNAF agrègent les allocataires des différents régimes : salariés et exploitants agricoles, régimes spéciaux, allocataires du régime général dit « régime CAF ». En sachant que les allocataires du régime général représentent de l'ordre de 90 % de l'ensemble des régimes.

##### **4.1. Les allocataires et les familles allocataires en 2000 et 2001**

En 2001, 11 109 000 allocataires contre 11 117 000 en 2000 perçoivent des prestations familiales ou sociales pour eux-mêmes et/ou leur famille, tous régimes confondus. 10 211 189 relèvent du régime général contre 10 191 448 en 2000. 13 367 000 enfants de moins de 20 ans sont bénéficiaires en 2001, dont 11 948 000 du régime général contre respectivement 13 313 000 tous régimes confondus, et 11 858 000 du régime général en 2000 (Tableau T1).

---

<sup>75</sup> Boissières (Catherine), Prestations familiales, Statistiques nationales, DSER, CNAF, 1999, 2000, 2001

<sup>76</sup> Robert (Marie José), Salesse (Chantal), Parnois (Maurice), Prestations légales au 31 décembre 1998, 1999, 2000, 2001, CAF de métropole et des DOM. Outre les brochures statistiques, des études particulières sont régulièrement publiées dans les revues institutionnelles. Les informations relatives aux familles bénéficiaires de la politique familiale sont issues des données statistiques enregistrées par la CNAF. Sont connues les personnes bénéficiaires de prestations familiales (ayant au moins deux enfants) ou sociales (certaines familles de un enfant sont connues de ce fait). Ne figurent pas ici les informations relatives aux familles et personnes accédant aux équipements et services relevant de l'action sociale des CAF.

<sup>77</sup> « L'e-ssentiel » bulletin électronique CNAF, DSER, de 4 pages. Rédactrice Lucienne Hontarrède.



### Répartition des allocataires, des familles, des enfants selon les régimes en 2001

Régimes 2001	CAF	Rég spéciaux	Sal agricoles	Explagricol es	Tous régimes	Part CAF
Allocataires	10 211	414	252	227	11 109	91,2 %
Familles	6 095	414	134	107	6 755	90,2 %
Enfants	11 948	887	283	239	13 367	89,4 %

T1 CNAF DSER Stat et Perspicaf, 2001

6 095 000 allocataires sont des familles du régime général d'au moins deux enfants (6 755 000 tous régimes confondus).

La population des enfants allocataires de moins de 20 ans, de 13 367 000 en 2001, représente 89,4 % de la population française de cette tranche d'âge qui en compte 15 014 700. Ce ratio est de 79 % pour ce qui concerne les moins de 20 ans du régime général.

Les tableaux qui suivent mettent en exergue les évolutions récentes de populations des allocataires, des familles, des enfants selon les régimes. Le tableau T2 montre la progression constante de l'évolution du nombre d'allocataires bénéficiaires de prestations familiales et sociales, tous régimes confondus depuis 1991 :

### Evolution des allocataires, des familles, des enfants de tous les régimes entre 1991 et 2001

Tous régime	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Allocataires	9 165	9 637	10 113	10 418	10 622	10 742	10 772	10 618	11 096	11 118	11 109
Dt familles	6 345	6 340	6 390	6 421	6 450	6 439	6 827	6 163	6 666	6 717	6 755
Nb enfants	12 602	12 575	12 619	12 604	12 574	13 132	13 055	12 272	13 301	13 313	13 367

T2 CNAF DSER Tous régimes métropole + DOM

Le nombre d'allocataires, de familles, d'enfants, tous régimes confondus progresse régulièrement, sauf en 1998 où il diminue. En 2001 seul le nombre d'allocataires diminue, le nombre de familles et d'enfants augmentant. Le nombre de familles des autres régimes diminue, celui des familles du régime général augmente, comme le montre le tableau T1 présentant la répartition des familles allocataires selon chaque régime en 2001.

De l'ordre de 90 % des allocataires et des familles relèvent du régime général. Les régimes spéciaux comptent en proportion un peu moins de familles et un peu plus d'enfants : les familles relevant des autres régimes sont plus nombreuses que celles du régime général.

Le nombre de familles allocataires du régime général (CAF) entre 1999 et 2001 est en progression de 1,3 % et le nombre d'enfants de 0,7 % :

### Evolution récente du nombre des allocataires, des familles, des enfants, du régime général

Régime CAF	1999	2000	2001	évolut 2000/2001
Nombre allocataires	10 164 452	10 191 448	10 211 189	+ 0,2
Nombre familles alloc	5 978	6 039	6.095	+ 1,3
Nombre enfants	11 815	11 858	11 948	+ 0,7
dt enfants + 11 ans	1 598 780	1 596 385	1 612 652	+ 1,0
dt enfants + 16 ans	693 718	664 819	669 143	+ 0,7
Population couverte	-	27 740 744	27 847 415	+ 0,4

T3 CNAF DSER Stat et Perspicaf, 2001

1 612 652 familles allocataires ont à leur charge au moins un enfant de plus de 11 ans, et 669 143, au moins un enfant de plus de 16 ans. 320 000 familles d'un enfant figurent dans les statistiques, celles-ci relevant de prestations à caractère social.

Au total en 2001, 27 847 415 personnes sont « couvertes » sur 61 100 000 habitants, départements d'outre-mer inclus. La population allocataire représente globalement 46 % de la population française.

## 4.2. Les enfants des familles allocataires

Sont connus les enfants vivant dans une famille d'au moins deux enfants – les familles allocataires - ainsi que ceux qui, bien qu'étant enfant unique, vivent avec un parent bénéficiaire d'une prestation sociale. Les informations statistiques permettent de repérer l'importance des fratries et de leurs évolutions, les familles nombreuses et leurs évolutions.

Les deux tableaux T4 et T5 mettent en évidence le nombre de familles allocataires, d'enfants en moyenne par famille, leur répartition selon le régime CAF et les autres régimes<sup>78</sup> :

### Répartition des familles allocataires selon le nombre d'enfants en 2001 et en 2000 :

2001	Familles	Enfants	Faml 0 enf	Faml 1 enf	Faml 2 enf	Faml 3 enf	Fam 4+enf
<b>Rég CAF</b>	6.095	11 948	154	1 845	2 706	1 036	354
<b>Aut régims</b>	660	1 419	12	98	387	139	24
<b>%</b>	90,2	93,8	92,7	94,9	87,5	88,1	93,8
<b>Ts régimes</b>	6 755	13 367	166	1 943	3 093	1 175	378

T4 CNAF DSER « Prestations légales au 31 décembre 2001 » (en milliers)

2000	Famills	Enfants	Faml 0 enf	Faml 1 enf	Faml 2 enf	Faml 3 enf	Fam 4+enf
<b>Rég CAF</b>	6 039	11 858	159	1 821	2 668	1 033	358
<b>Aut régims</b>	678	1 455	13	104	392	144	25
<b>%</b>	89,9	93,5	92,5	94,6	87,2	87,7	93,5
<b>Ts régimes</b>	6 717	13 313	172	1 925	3 060	1 177	383

T5 CNAF DSER « Prestations légales au 31 décembre 2001 » (en milliers)

En 2001, 41,6 % des familles sont composées de deux enfants, ce qui représente près d'une famille sur deux. On observe un taux décroissant de familles de 3 enfants ; ce taux diminue très fortement à partir de 4 enfants, en sachant qu'il existe quelques familles de plus de dix enfants (maximum 13).

Les familles de 2 enfants et plus, tous régimes confondus, évoluent depuis 1975 de la façon suivante :

### Evolution du nombre moyen d'enfants par famille depuis 1975

Nb moyen enf	Métropole	DOM	ensemble
<b>1975</b>	2,763	-	-
<b>1980</b>	2,595	-	-
<b>1985</b>	2,510	-	-
<b>1990</b>	2,501	2,807	2,510
<b>1995</b>	2,460	2,697	2,467
<b>1999</b>	2,464	2,649	2,470
<b>2000</b>	2,456	2,645	2,462
<b>2001</b>	2,449	2,647	2,456

T6 CNAF DSER « Prestations légales au 31 décembre 2001 » (en milliers)

Les familles nombreuses diminuent : les familles de deux enfants et plus ont en moyenne 2,46 enfants en métropole en 2000, contre 2,76 en 1975. Le nombre moyen d'enfants par famille dans les DOM se rapproche de celui de la métropole. On remarque dans le même temps une progression constante du nombre des enfants « couverts », de 27 847 en 2001 contre 27 741 en 2000.

<sup>78</sup> Extraits tableaux TIPF 51102 page 92, TIPF 51211 page 99, TIPF 5221 page 117 de la brochure citée ci-dessus

## Structure comparative de la population CAF et INSEE

population globale INSEE	9 779 717
nombre d'allocataires	26 701 584
population couverte par la CAF	26 701 584
part allocataires/ménages	41,1%
population couverte par CAF/population totale	45,6%

	CAF	INSEE
<b>Structure par âge</b>		
0 -14 ans	34,7%	17,9%
15 -24 ans	15,0%	13,1%
25 - 59 ans	45,7%	47,8%
60 ans ou plus	4,6%	21,3%

Structure par type de ménage	CAF	INSEE
isolés	35,6%	33,0%
<b>familles monoparentales</b>	<b>13,2%</b>	<b>8,0%</b>
familles couples	51,2%	58,9%

Structure selon le nombre d'enfants des familles avec enfant(s)	CAF	INSEE
1 enfant	30,1%	42,0%
2 enfants	46,4%	37,8%
3 enfants ou plus	23,5%	20,1%

Sources INSEE-RP99 CAF-2001 Métropole hors DOM, PERSPICAF/CNAF

13,2 % des familles allocataires contre 8 % des familles françaises sont monoparentales. Les familles monoparentales nombreuses, avec des adolescents, et des bas revenus, sur-représentées, sont aussi particulièrement exposées aux risques et aux problèmes sociaux.

### 4.3. La structure des familles et des allocataires

La répartition des familles selon la structure familiale, le statut des parents, le régime d'appartenance ou le nombre d'enfants est présentée dans les tableaux T7 et T8.

La répartition et l'évolution de la structure des familles selon les régimes, selon le nombre d'enfants, entre 1980 et 2000 est la suivante :

	Régime général		Régimes spéciaux		Régimes agricoles	
	1980	2000	1980	2000	1980	2000
Nbre familles %	77,5 %	89 %	13,9 %	6,9 %	8,6 %	3,9 %
Nbre enfants moy / par famille de 2 enfants	-	2,46	-	2,33		2,53 (salariés) 2,46 (exploitants)

T7 CNAF DSER « Prestations légales au 31 décembre 2001 » (en milliers)

Les familles des salariés agricoles sont plus nombreuses que celles du régime général, celles des régimes spéciaux moins nombreuses, celles des exploitants agricoles sont identiques. La proportion de familles du régime général augmente de 11,1 % entre 1980 et 2000, celle des régimes spéciaux diminuent de 7 %, et de 4,7 % pour le régime agricole.

Familles allocataires avec au moins un enfant	5 747 000
---	-----------

Répartition selon l'activité des parents

<u>monoparents</u>	544 556	19,6%
- dont parent sans emploi	233 524	8,4%
- dont parent avec emploi	311 032	11,2%
<u>couples</u>	2 239 001	80,4%
- dont aucun parent avec emploi	160 944	5,8%
- dont 1 parent avec emploi	953 766	34,3%
- dont 2 parents avec emploi	1 124 291	40,4%
<u>Taux d'activité</u>		51,6%
avec enfant(s) de 12 à < 17 ans	2 282 048	

Répartition selon l'activité des parents

<u>monoparents</u>	531 492	23,3%
- dont parent non actif occupé	199 526	8,7%
- dont parent actif occupé	331 966	14,5%
<u>couples</u>	1 750 556	76,7%
- dont aucun parent actif occupé	144 258	6,3%
- dont 1 parent actif occupé	709 864	31,1%
- dont 2 parents actifs occupés	896 434	39,3%
<u>Taux d'activité</u>		53,8%

Les familles monoparentales d'au moins un enfant âgé entre 6 et 12 ans représentent 19,6 % des familles d'un enfant, celles ayant au moins un enfant de 12 à 17 ans, 23,3 %. Les familles couples représentent respectivement 80,4 % et 76,7 % des familles : dans 40 % des cas, les deux parents travaillent. Les familles monoparentales sont sur-représentées parmi celles ayant des enfants âgés de 12 à 17 ans.

**Monoparents : répartition selon l'activité et le nombre d'enfants**

<b>MONOPARENTS</b>	<b>1 292 482</b>	
<u>parent avec emploi</u>	<u>745 862</u>	<u>57,7%</u>
avec enfant de moins de 3 ans	77 547	6,0%
avec 2 enfants ou plus*	328 155	25,4%
<u>parent au chômage</u>	<u>203 492</u>	<u>15,7%</u>
avec enfant de moins de 3 ans	39 166	3,0%
avec 2 enfants ou plus*	85 053	6,6%
<u>parent inactif</u>	<u>343 128</u>	<u>26,5%</u>
avec enfant de moins de 3 ans	114 692	8,9%
avec 2 enfants ou plus*	185 925	14,4%
dont femmes	1 197 504	92,7%
<u>Répartition / statut matrimonial /</u>		
célibataires	494 888	38,3%
séparés, divorcés	689 539	<b>53,3%</b>
veufs	105 234	8,1%
<u>Répartition selon nombre d'enfants / 1</u>		
enfant	414 768	32,1%
2 enfants	184 365	<b>14,3%</b>
3 enfants ou plus	11 481	0,9%
<u>Répartition selon l'âge 0 - 19 ans</u>		
20 - 24 ans	67 970	5,3%
25 - 29 ans	132 004	10,2%
30 - 39 ans	499 570	<b>38,7%</b>
40 - 59 ans	572 274	<b>44,3%</b>
60 ans ou plus	8 979	0,7%

CNAF. DSER. Perspicaf/CNAF. 31 12 2001

Les familles monoparentales sont sur-représentées parmi celles dont le monoparent (le plus souvent la mère) est âgée de 40 à 59 ans (près de la moitié des familles). Il s'agit de jeunes veuves, de mères séparées ou divorcées. Leurs enfants sont aussi plus âgés (adolescents, jeunes adultes)

La répartition des allocataires et des familles selon le statut familial est la suivante :

allocataires		célibataires		veufs		divorcés		séparés		Total
mariés	concb	H	F	H	F	H	F	H	F	
3 913 235	1 271 011	1 268 974	1 658 518	57 336	603 249	126 570	474 348	222 894	593 781	
5 184 246		2 927 492		660 585		600 918		816 675		10 189 916

T8 CNAF DSER « Prestations légales au 31 décembre 2001 » (en milliers)

5 184 246 allocataires sont mariés ou concubins ; 5 005 67 allocataires sont célibataires, veufs, divorcés ou séparés, donc un groupe équivalent. Les familles recomposées ne sont pas repérables, étant agrégées parmi les familles.

#### 4.4. Caractéristiques économiques des familles et des allocataires : plus pauvres et paradoxalement moins aidées

La répartition des allocataires et des familles - en métropole - selon les ressources est la suivante :

Population allocataire totale		9779 717	
Population allocataire étudiée	<sup>79</sup>	8087 072	
Répartition / revenu brut mensuel	Moins de 228,67€	1586 477	19,6%
	[228,67 - 686,02€]	1 069 754	13,2%
	[686,02 - 1143,37€]	1 217 979	15,1%
	[1143,37 - 1829,39€]	1 453 368	17,9%
	[1829,39 - 2744,08€]	1320 567	16,3%
	Plus de 2744,08€	1154 594	14,3%
revenu brut annuel		284 333	3,5%
indéterminé			

T9 CNAF DSER « Prestations légales au 31 décembre 2001 » (en milliers) et CAF pages PERSPICNAF

47,9 % de la population allocataire étudiée, soit un allocataire sur deux, dispose de revenus bruts mensuels inférieurs à 1150 euros, et un sur cinq de revenus inférieurs à 230 euros. La répartition selon le revenu mensuel par unité de consommation\* est la suivante :

Répartition selon le revenu mensuel par unité de consommation	Moins de 228,67€	121 115	1,5%
	[228,67 - 457,35€]	884 777	10,9%
	[457,35 - 686,02€]	1 760 776	21,8%
	[686,02 - 1067,14€]	2 693 085	33,3%
	[1067,14 - 1524,49€]	1448 216	17,9%
	Plus de 1524,49€	894 770	11,1%
revenu brut annuel		284 333	3,5%
indéterminé			

T10 CNAF DSER « Prestations légales au 31 décembre 2001 » (en milliers) et CAF pages PERSPICNAF

La part de la population imposée et non imposée est la suivante :

<sup>79</sup> Hors étudiants, personnes de 65 ans ou plus et allocataires des régimes spéciaux

Foyers fiscaux	30 616 263	
foyers fiscaux imposés	15 363 018	50,2%
foyers fiscaux non imposés	15 253 245	49,8%
Montant moyen de revenu net imposable	91 982	
foyers fiscaux imposés	144 352	
foyers fiscaux non imposés	39 236	
Ratio	3,679	

T11 CNAF DSER « Prestations légales au 31 décembre 2001 » (en milliers) et PERSPICNAF

Les allocataires sont partagés à quasi égalité entre la population imposée et celle non imposée. On remarque également un relatif partage entre les populations dont les ressources sont inférieures à 762,25 euros et celles dont les ressources sont supérieures à ce montant.

**Répartition des allocataires selon le poids des PF dans les ressources :**

	2000		2001	
Population allocataire <sup>80</sup>	<b>8 095 387</b>		<b>8 087 072</b>	
0 - 24%	4 547 852	56,2%	4 579 589	56,6%
25 - 49%	1 330 582	16,4%	1 312 584	16,2%
50 - 74%	465 185	5,7%	447 458	5,5%
75% ou plus indéterminé	1 435 820	17,7%	1 463 108	18,1%
	315 948	3,9%	284 333	3,5%

Des travaux institutionnels récemment publiés mettent en évidence quelques caractéristiques fortes de la situation économique des allocataires et des familles allocataires.

**La population allocataire à bas revenus<sup>81</sup>**

En 2000, 8 millions d'allocataires sur 10 millions que regroupent les Caisses d'allocations familiales, ont fait l'objet d'une étude sur leur situation économique. Pour des raisons méthodologiques n'ont pas pu être étudiés : les DOM, les étudiants, les personnes âgées de 65 ans et plus.

2 707 727 allocataires, soit un tiers des allocataires étudiés se situent « sous le seuil des bas revenus qui correspond à 621,38 euros ». La population couverte, de 24 millions de personnes, est « plus pauvre que l'ensemble de la population française ». La même structure économique est observée entre 1996 et 2000. Le poids des prestations familiales dans le budget des familles représente 20,2 % des revenus disponibles pour les allocataires, cette proportion s'élevant à près de 60 % pour 6 millions de personnes à bas revenus. Le Nord Pas de Calais, la Picardie, Champagne Ardenne, Haute Normandie, les régions méditerranéennes, la Corse, la banlieue Nord de Paris sont fortement représentés, notamment en milieu urbain, en centre ville des communes périurbaines. De l'Est de l'Alsace à la Région Rhône Alpes, la Bretagne, les Pays de la Loire, en partie la Basse Normandie, sont moins concernés.

La population à bas revenus se caractérise paradoxalement par une répartition égale entre les allocataires bénéficiaires de minima sociaux RMI, AAH, API (ménages moyens de 1,94 personnes) et les personnes ne bénéficiant d'aucune prestation à caractère social. Celles-ci ne bénéficient pas de prestations de logement (propriétaires, suspension accidentelle ou provisoire). Elles exercent une activité professionnelle réduite, et sont des familles dont 40 % sont monoparentales. Parmi ces dernières, un quart sont des familles d'un seul parent, avec trois enfants ou plus. 23,1 % de la population à bas revenus repérée est potentiellement bénéficiaire de l'action sociale familiale des CAF, soit 5,5 millions de personnes.

Julien Damon et François Bihler, RP n°68/69

**4.5. Caractéristiques territoriales des familles allocataires**

<sup>80</sup> hors étudiants, personnes de 65 ans ou plus et allocataires des régimes spéciaux

<sup>81</sup> Julien Damon et François Bihler : « La population allocataire à bas revenus », *Recherches et Prévisions* n° 68/69, septembre 2002 pages 133 à 138 ; et Dossier d'étude N° 23 ; août 2001

La population allocataire globale, de 10 191 448 en 2000 et de 10 211 189 en 2001, a augmenté en un an de 0,2 % mais de façon très inégale sur le territoire. La répartition de la population allocataire selon les régions est la suivante :

Région	Ile de Fr	Ch/Ard	Picrdie	H.Nrdie	Centre	B.Nrdie	Brggne	N.P.Cal	Lorraine	Alsace	FComté	P. Loire
2000	1 723,3	217,3	296,8	315,6	376,2	240,9	249,4	732,2	375,6	259,2	177,8	549,8
2001	1 729,8	215,2	297,4	312,3	374,4	237,7	248,9	730,7	372,2	259,4	177,3	547,7
évoit%	+ 0,4	- 0,9	+ 0,2	- 1,0	- 0,5	- 1,4	- 0,2	- 0,2	- 0,9	+ 0,1	- 0,2	- 0,4

Région	Bretgne	PoiChr	Aquitne	MidPyr	Limous	RhôAlp	Auverg	LngRln	PACA	Corse	CafNati	DOM
2000	472,1	264,1	482,9	438,1	107,6	970,9	208,7	443,7	840,9	44,7	9,9	393,3
2001	471,4	264,4	483,5	442,9	107,0	973,2	208,5	449,9	848,5	44,9	9,4	404,2
évoit%	- 0,2	+ 0,1	+ 0,1	+ 1,1	- 0,5	+ 0,2	- 0,1	+ 1,4	+ 0,9	+ 0,4	- 5,3	+ 2,8

11 régions sur les 23 ont vu augmenter leur population allocataire. Viennent en tête les DOM avec une augmentation de + 2, 8 % de la population allocataire, puis le Languedoc Roussillon, avec + 1,4 % et le Midi Pyrénées + 1,1 %. Les Régions PACA, Ile de France et Rhône Alpes viennent seulement ensuite avec respectivement + 0, 9 %, + 0, 4 et + 0, 2 %.

La Basse et la Haute Normandie ont vu diminuer le nombre de leurs allocataires respectivement de - 1, 4 % et de - 1, 0 %.

Le nombre d'allocataires des régimes particuliers, dont les différentes Caisses à compétence nationale gèrent les prestations, a diminué de - 5, 3 % entre 2000 et 2001, passant de 9 920 à 9 391.

Ces évolutions sont comparables à celles de l'ensemble de la population française, relayées par les travaux de l'INSEE relatifs aux caractéristiques territoriales sur les migrations et les zones attractives en évolution. Elles sont également à rapprocher des indicateurs différents selon les territoires.

## 5. LES PREVISIONS DEMOGRAPHIQUES DE L'ONU A L'HORIZON 2050

Depuis les années cinquante la Division de la population des Nations Unies propose des estimations et des projections démographiques concernant les évolutions de la population mondiale. Depuis 1978 l'ONU publie annuellement un « état » de la population mondiale. Ces données sont particulièrement précieuses pour envisager les mutations probables de la croissance économique, des équilibres géopolitiques, de l'état des finances publiques nationales, des pressions migratoires, des inégalités entre riches et pauvres comme entre jeunes et vieux, des coûts attachés aux systèmes de santé et de retraite. Tous ces éléments sont et seront profondément marqués par les changements démographiques en cours et à venir.

Un fascinant tableau des connaissances nous est proposé par les plus récentes séries rétrospectives et les prévisions de l'ONU. De 1950 à 2050 tous les pays du monde sont décrits, en fonction de différents scénarios, à travers le prisme des principaux indicateurs démographiques.

Grâce à Internet c'est une inestimable source d'informations et, partant, de réflexions qui est maintenant mise à disposition<sup>82</sup>. Le portrait général est celui d'une population humaine qui continue à augmenter, à un rythme ralenti. La croissance de la population mondiale est en effet freinée par le vieillissement accéléré de la population et par l'impact de la pandémie du VIH/Sida. Le portrait est celui d'un monde dans lequel les riches font peu d'enfants, dans lequel la taille des familles diminue. C'est aussi un monde dans lequel l'espérance de vie augmente. Bien évidemment c'est un monde de différences, d'inégalités, et de tendances contrastées selon les pays et les zones géographiques (encadré 1).

### 5.1. Le monde de demain, selon un scénario moyen

Aujourd'hui le monde compte 6,3 milliards d'habitants. La population augmente à un rythme annuel de 1,2 %. Chaque année la planète accueille ainsi 77 millions de nouveaux habitants (soit un peu plus de la population française). Six pays concentrent la moitié de cette croissance démographique : l'Inde (21 % de

<sup>82</sup>. Voir tous les tableaux qui peuvent être générés sur le site (gratuit) [www.un.org/esa/population/unpop](http://www.un.org/esa/population/unpop). Voir aussi, pour le papier et les analyses, *State of the World Population 2002. People, Poverty and Possibilities*, New York, United Nations Publications, 2003.

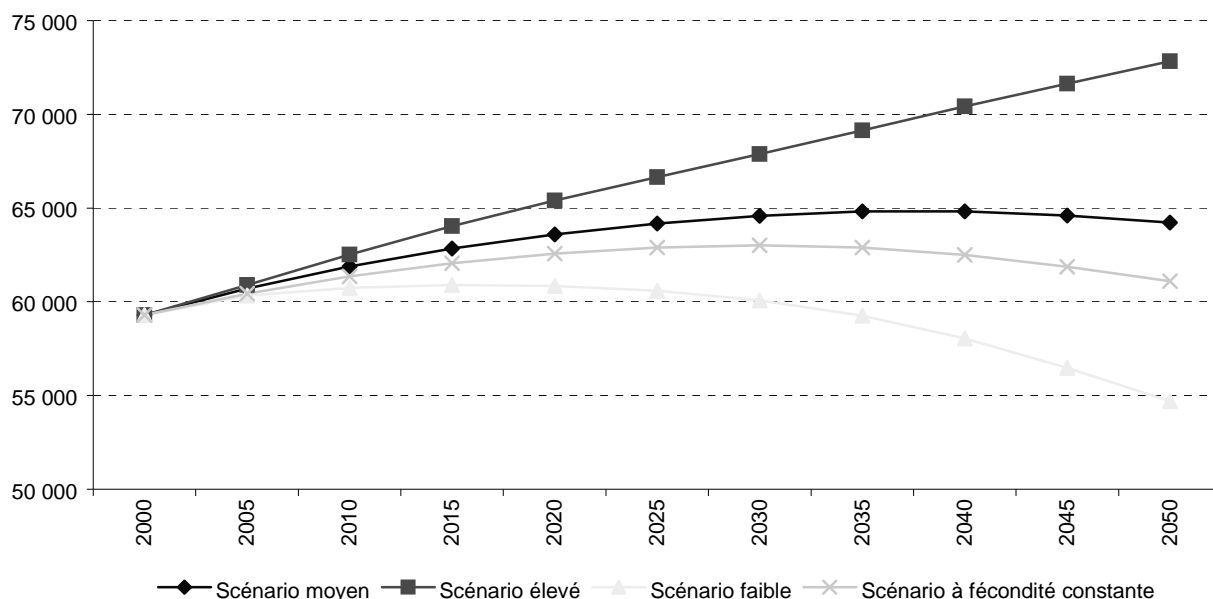
l'accroissement naturel mondial), la Chine (12 %), le Pakistan (5 %), le Bangladesh (4 %), le Nigeria (4 %) et les Etats-Unis (4 %). La population indienne augmente, de la sorte, plus en une semaine que la population de l'Union Européenne en un an.

Pour faire leurs estimations de population les experts de l'ONU établissent des scénarios, ou plutôt des variantes. Pour la plupart de leurs prévisions ils proposent trois premiers chiffrages, une version « faible », une version « élevée », et une version « moyenne ». Ces hypothèses sont relatives à l'évolution de la fécondité, qui constitue l'un des déterminants essentiels des projections démographiques à long terme. S'y ajoute un autre chiffrage qui s'appuie sur une fécondité constante : les prévisions sont établies comme si l'indice conjoncturel de fécondité devait rester le même que celui de 2002.

En fait les chiffres les plus souvent commentés, ne serait-ce que par l'ONU elle-même, sont ceux tirés de la variante moyenne, appelée également scénario central. On ne dérogera pas – sauf exception – ici à la règle. Et ceci car la reprise, par ailleurs fastidieuse à la lecture, des différents scénarios apporte souvent plus d'ombres que de clarté. On a en effet souvent l'impression que la variante élevée se traduit par une prévision de hausse, et la variante faible par une prévision de baisse. L'impression est grossière, mais elle peut induire le lecteur à ne pas trouver d'intérêt à l'exercice.

Ainsi si on prend l'exemple de l'évolution de la population de la France (graphique 1), on voit bien que le scénario élevé est irréaliste (une progression linéaire avec une forte pente). Dans les trois autres cas, avec des échéances différentes, l'image est la même, celle d'une population continuant à augmenter dans le court terme et qui par la suite amorce un déclin. On pourrait approfondir l'analyse, mais ce n'est pas l'objet de cette note dont l'objet consiste seulement à informer.

**Graphique 1.** Evolution de la population de la France (en milliers d'individus) selon quatre scénarios



**Source :** ONU – Département des affaires économiques et sociales. Division de la population

Dans toute la suite de l'exposé, et ce essentiellement pour ne pas alourdir le propos, on ne conservera donc que la variante moyenne.

L'ONU prévoit pour 2050, dans son scénario « moyen », une population mondiale de 8,9 milliards d'habitants. Au début des années quatre-vingt-dix la prévision était supérieure à 9,8 milliards. De 1994, quand la première prévision de population a été établie pour 2050, à 2002, la population mondiale prévue a donc baissé de près de un milliard d'individus.

La révision à la baisse est d'abord due à un affaiblissement plus rapide de la fécondité, attaché à un vieillissement des populations et à des changements dans les comportements de procréation. Cette révision

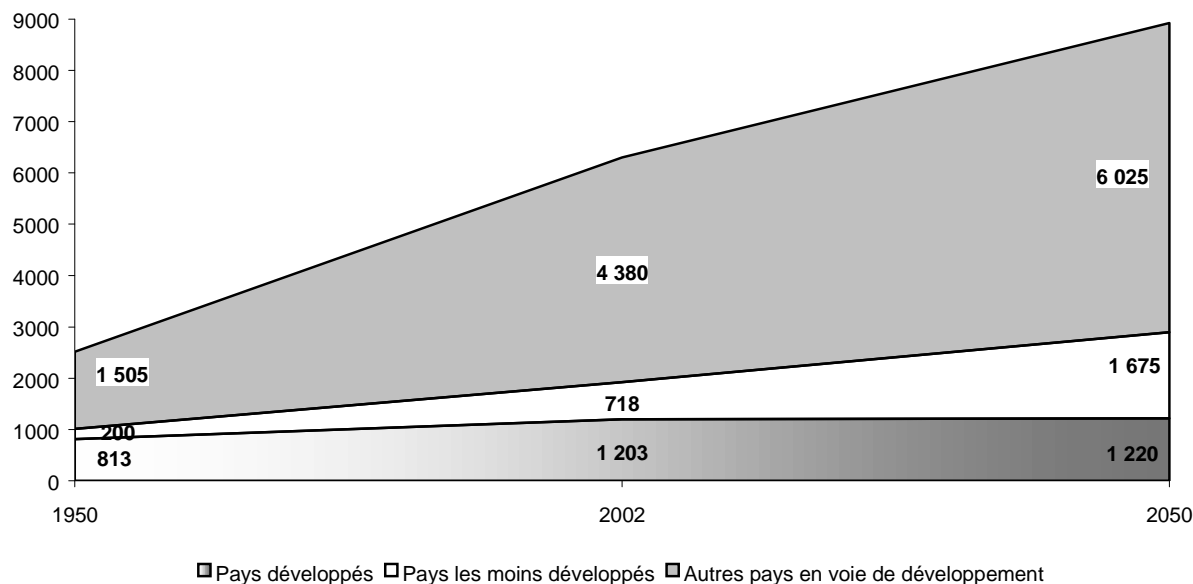


à la baisse est également due à une augmentation attendue du nombre de morts, notamment en raison de la progression du Sida<sup>83</sup>.

## 5.2. Croissance de la population mondiale et déclin européen

Ce sont surtout les pays en voie de développement, et parmi eux en particulier les moins développés, qui vont connaître la croissance démographique la plus élevée (graphique 2).

**Graphique 2.** Croissance de la population mondiale



**Source :** ONU – Département des affaires économiques et sociales. Division de la population

Quel visage démographique prendra donc le monde vers 2050 ? Sous l'hypothèse moyenne, il y aurait environ 5,2 milliards d'Asiatiques (contre 3,8 aujourd'hui) ; 1,8 milliards d'Africains (contre 851 millions aujourd'hui) ; 768 millions d'habitants en Amérique Latine (contre 543 aujourd'hui) ; 448 millions d'habitants en Amérique du Nord (contre 326 aujourd'hui). Partout il y aurait croissance démographique, sauf en Europe, qui passerait de 726 millions d'habitants aujourd'hui à 632 en 2050.

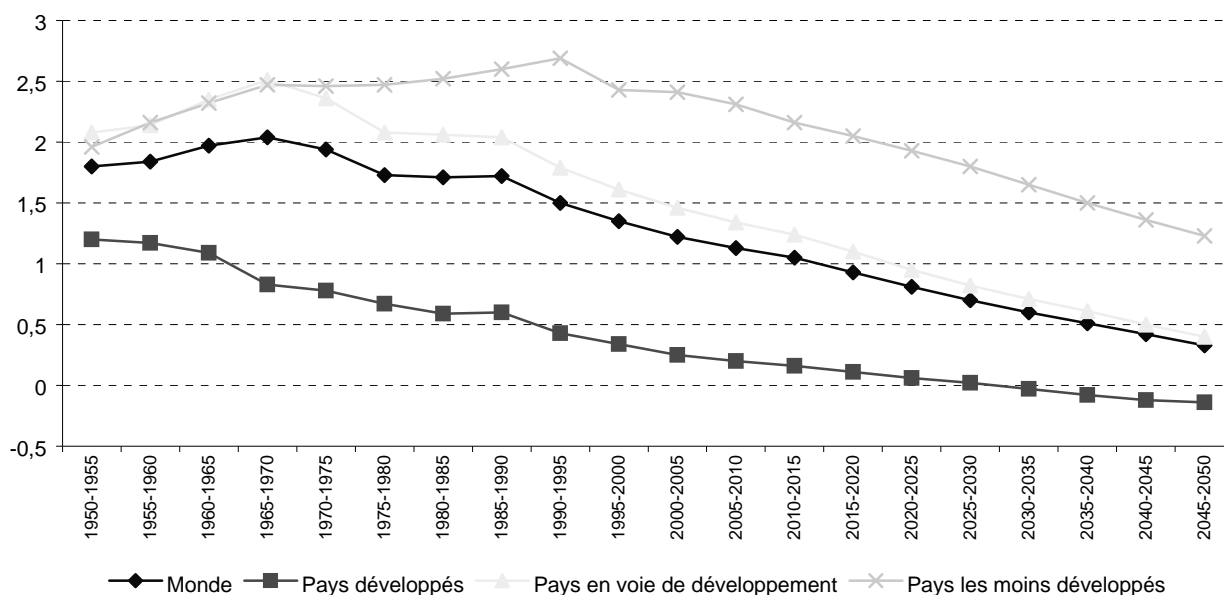
Dit autrement, 7,1 % de l'humanité seront en Europe en 2050 contre 11,5 % aujourd'hui. Sur le continent européen la population dans au moins quatorze pays a d'ailleurs déjà commencé à décliner. En fait sans l'inattendu baby-boom de l'après guerre la diminution de la population européenne aurait débuté plus tôt, dès l'après première guerre mondiale<sup>84</sup>.

La population mondiale continuera, elle, à croître jusqu'en 2050 et au-delà. Ce sera le cas pour les pays en voie de développement mais à un rythme qui décline (de plus 2 % vers 2020, à tout juste plus 1 % vers 2050). En revanche, à partir de 2030 la population des pays développés, entraînée par l'Europe et le Japon, commencera à diminuer (graphique 3).

**Graphique 3.** Taux de croissance de la population mondiale

<sup>83</sup>. Dans les cinquante pays actuellement les plus touchés par le Sida, les projections de population pour 2050 sont de 500 millions inférieures à ce qu'elles seraient sans la maladie. L'impact est le plus élevé en Afrique où la population est actuellement de 16 millions inférieure à ce qu'elle aurait dû être sans la maladie. Vers 2050 ce chiffre serait de 320 millions d'individus « manquants ». Dans les pays africains les plus touchés comme l'Afrique du Sud ou le Zimbabwe, le Sida expliquerait en 2050 un population inférieure de 40 % à ce qu'elle aurait dû être sans la maladie. De 1995 à 2000 l'Afrique a connu 8 millions de morts liés au Sida. 15 millions de personnes devraient y mourir du Sida de 2000 à 2005.

<sup>84</sup>. En France la baisse de la fécondité, interrompue par la baby-boom avait débuté après 1901, année qui a connu le nombre le plus élevé de naissances en métropole (950 000). Cf. Fabienne Daguet, « La fécondité en France au cours du XXe siècle », *INSEE Première*, n° 873, 2002.



Source : ONU – Département des affaires économiques et sociales. Division de la population

L'humanité de demain sera bien différente de celle du début de siècle. Cependant l'Asie restera le continent le plus peuplé, rassemblant 58 % de l'humanité. Au sein de l'Asie des transformations notables sont tout de même attendues : l'Inde devrait devenir le pays le plus peuplé du monde, avec une population de 1,5 milliards d'habitants (17,2 % de l'humanité), devant la Chine (1,4 milliards d'habitants en 2050).

Soulignons également le cas de la Russie qui, toujours selon le même scénario, mais dans un sens historique inverse, devrait passer de 146 millions d'habitants en 2000, à 133 en 2015, 124 en 2025, 101 en 2050, soit une diminution nette de près de un million d'habitants chaque année... Au-delà de la seule Russie, c'est la plupart des anciens pays communistes de l'Europe de l'Est qui vont connaître les rythmes les plus élevés de décroissance de leur population.

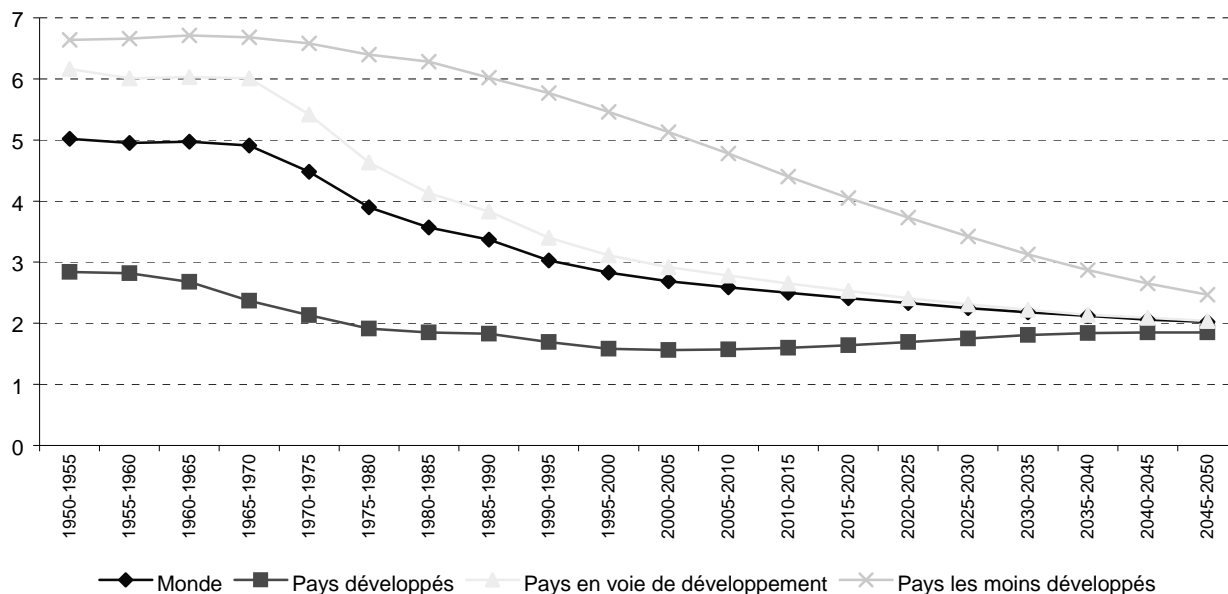
### 5.3. Fécondité en baisse et espérance de vie en hausse

Le déclin du nombre d'enfants par femmes est le phénomène le plus important<sup>85</sup>. A peu près partout la fécondité est en baisse. Mais ce sont presque toujours les pauvres qui font des enfants. Les Etats-Unis sont actuellement la seule nation développée avec un indice conjoncturel de fécondité supérieur à 2,1. Le Japon est à 1,32 ; l'Allemagne à 1,35 ; l'Italie à 1,23 ; l'Espagne à 1,15 ; Hong-Kong à 1. La France, qui a certes connu un redressement ces dernières années, se situe sur la période 1995-2000 à 1,76 ; et sur la période 2000-2005 à 1,89. Pour les pays développés la moyenne, pour la période 1995-2000, est à 1,6.

Dans les pays en voie de développement ce taux, sur la même période, est de 2,92. Il y a seulement cinquante ans il était environ à 6 (graphique 4). La transition démographique est en cours de finalisation dans les trois-quarts de ces pays, qui devraient atteindre 2,1 vers 2030 et, ensuite, se situer légèrement en dessous. Ces moyennes, comme d'habitude, déguisent des disparités. En Chine l'indice conjoncturel de fécondité est actuellement de 1,83. En Inde il est de 3,01. Dans les pays les moins développés (718 millions d'habitants aujourd'hui) il est supérieur à 5, et ne devrait pas passer en dessous la barre des 2,1 en 2050 (graphique 4).

**Graphique 4.** Evolution des indices conjoncturels de fécondité

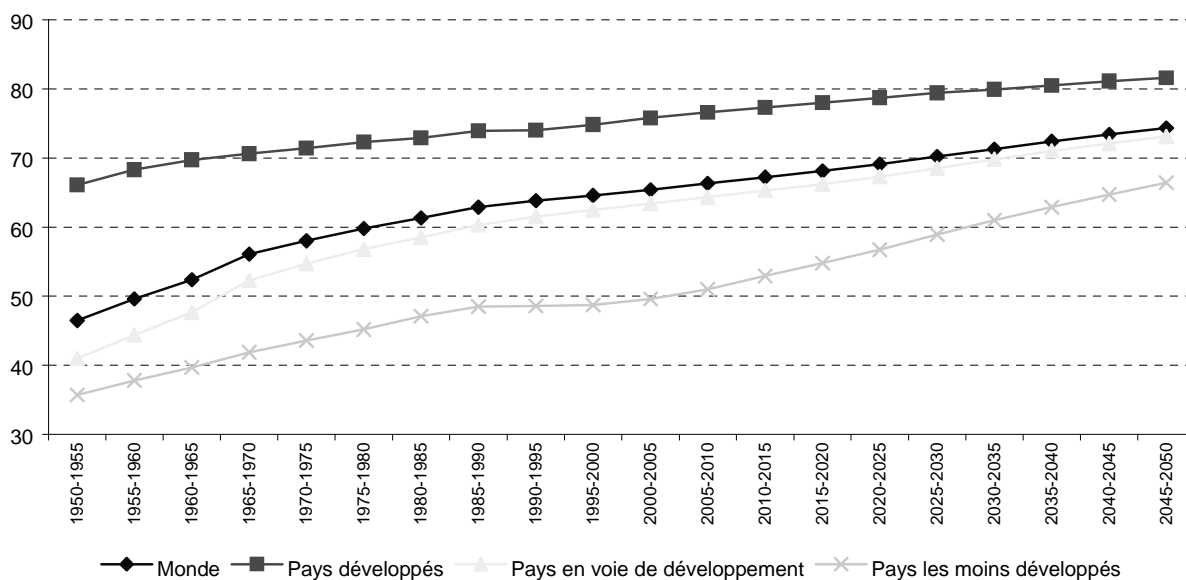
<sup>85</sup>. L'ONU précise que si les taux de fécondité actuels étaient maintenus (ce qui est en réalité particulièrement improbable), la population mondiale compterait 12,8 milliards de personnes en 2050 (contre 8,9 dans le scénario « moyen »).



**Source :** ONU – Département des affaires économiques et sociales. Division de la population

Parallèlement l'espérance de vie a partout augmenté. Si en 1950 cette espérance de vie, à l'échelle du monde, était d'environ 50 ans, elle est actuellement de 65 ans (l'âge de la retraite en France), et devrait passer à 75 ans vers 2050 (graphique 5). Pour les pays développés elle devrait alors se situer à 82 ans (contre 75 aujourd'hui). Pour les pays en voie de développement, elle devrait atteindre 73 ans (contre 62 aujourd'hui). L'espérance de vie devrait également progresser dans les pays les moins développés (50 ans aujourd'hui). Cependant sa progression a connu un ralentissement dû au Sida. Dans l'Afrique subsaharienne l'espérance de vie a même baissé de deux ans en une décennie.

**Graphique 5.** Progression de l'espérance vie à la naissance



**Source :** ONU – Département des affaires économiques et sociales. Division de la population

#### 5.4. Evolutions distinctes des populations

Au total, trente-trois pays devraient voir leur population diminuer en 2050. Par rapport à 2002, le Japon devrait voir sa population diminuer de 14 %. Ce taux serait de 22 % en Italie. Il se situerait entre 30 et 50 %

en Bulgarie, en Géorgie, dans les pays Baltes, en Russie et en Ukraine. A l'opposé, la population du Burkina Fasso, du Mali, du Niger, de la Somalie, de l'Ouganda et du Yémen devrait quadrupler.

De 2000 à 2050 huit pays vont compter pour la moitié de l'augmentation de la population mondiale. Il s'agit, dans l'ordre, de l'Inde, du Pakistan, du Nigeria, des Etats-Unis, de la Chine, du Bangladesh, de l'Ethiopie et de la République démocratique du Congo.

Les Etats-Unis sont l'exception du monde développé. En 1950 les pays développés réunissaient une population de 813 millions d'habitants. 297 millions d'habitants se trouvaient dans les pays de l'actuelle Union européenne. 158 millions étaient aux Etats-Unis et 84 au Japon. En 2000, la population des pays développés est de 1,19 milliard, dont 379 dans l'Union européenne, 285 aux Etats-Unis, 110 au Japon. En 2050 elle devrait se situer à 1,22 milliard d'habitants. Mais la population de l'Union européenne passerait à 372 millions, tandis que la population américaine passerait à 409 millions, partiellement en raison de l'immigration, mais surtout en raison d'une fécondité nettement supérieure<sup>86</sup>.

Il en ressort en particulier que la population américaine sera significativement plus jeune. En 2000 l'âge médian aux Etats-Unis est de 35 ans, contre 40 en Italie et en Allemagne et 41 au Japon. En 2050 l'âge médian aux Etats-Unis sera de 40 ans contre 53 au Japon, 52 en Italie et 47 en Allemagne. Dans l'Union européenne, en 2000, les quatre pays les plus peuplés sont l'Allemagne (82 millions), le Royaume-Uni et la France (environ 60 millions) et l'Italie (58 millions). En 2050 la population allemande sera de 79 millions, celle du Royaume-Uni de 66 millions, celle de la France de 64 millions, et celle de l'Italie de 45 millions seulement.

### 5.5. Inégalités et vieillissement grandissants

Au cours du prochain demi siècle, la croissance démographique (plus 2,6 milliards d'individus) concernera essentiellement les pays en voie de développement. Près de un milliard de personnes viendront s'ajouter aux 748 millions d'habitants qui peuplent les pays les moins développés. La population de ces pays devrait augmenter de 133 % ; celle des autres pays en voie de développement de 38 % (par rapport à une augmentation mondiale de 42 %). Ceci induira mécaniquement une augmentation des inégalités, en termes de revenus par individu, à l'échelle de la planète.

Le vieillissement de la population mondiale devrait s'accélérer. L'âge médian mondial était en 2000 de 26,4 ans ; 37,3 dans les pays développés ; 24,1 dans les pays en voie de développement ; 18,1 dans les pays les moins développés. Vers 2050 l'âge médian devrait passer à 36,8 ans pour le monde ; à 45,2 pour les pays développés ; à 35,7 pour les pays en voie de développement, et à 27,1 pour les pays les moins développés.

Cependant ce vieillissement affectera différemment les pays, selon leur fécondité et leur immigration actuelles. Au Japon, en république Tchèque, en Italie, à Singapour, en Espagne l'âge médian devrait dépasser 50 ans en 2050. En Europe la proportion de personnes au-dessus de 60 ans devrait augmenter de 20 à 35 %. La question du financement des pensions dans la « vieille Europe » est naturellement déjà posée.

Dans les pays de l'OCDE le ratio de dépendance démographique des personnes âgées (population âgée de 65 ans et plus, en pourcentage de la population des 15-64 ans) devrait pratiquement doubler, en moyenne, d'ici 2050. Ceci signifie que le nombre d'individus en âge de travailler par personne âgée chutera en l'espace de cinquante ans, passant de 5 à 2 environ. Les progressions les plus fortes seront enregistrées en Espagne et au Japon, où le ratio dépassera 70 % (contre 20 % en moyenne pour l'OCDE en 2000) alors qu'il n'atteindra que 30 % au Mexique et en Turquie d'ici au milieu du XXIème siècle.

Pour donner une représentation percutante de ce vieillissement, dans le cas français<sup>88</sup>, le graphique 6 propose les deux courbes de l'évolution des proportions de personnes de 0 à 4 ans, et de plus de 60 ans dans la population. Vers 1950 les moins de 4 ans représentaient près de 10 % de la population française. Ils

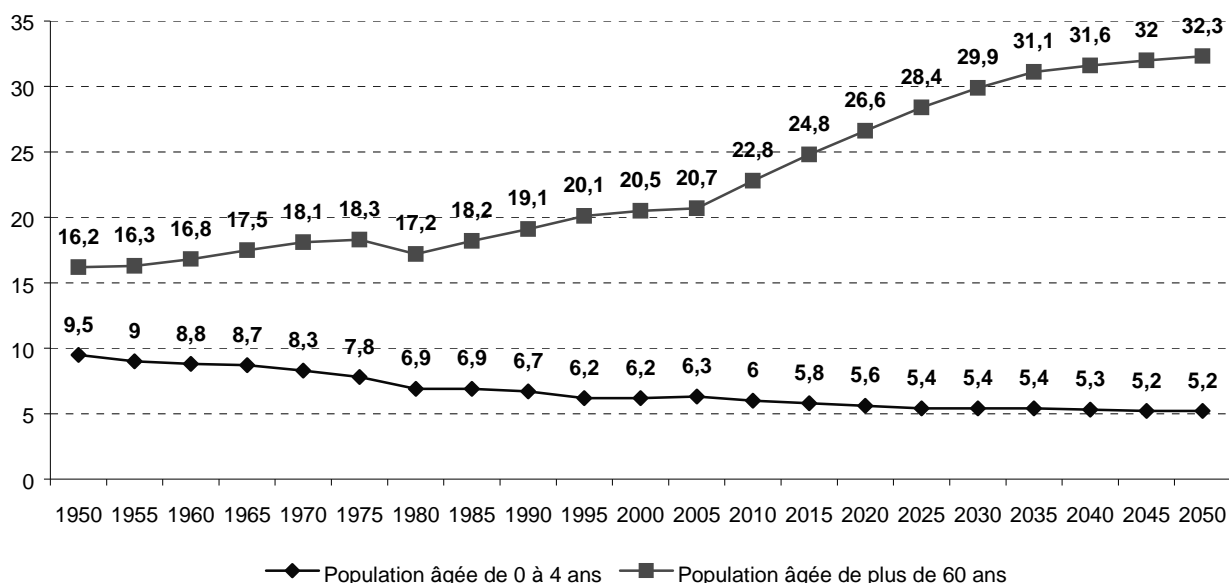
<sup>86</sup>. Sur ce point, cf. Julien Damon, « Europe/Etats-Unis : un écart démographique grandissant », *Futuribles*, n° 279, 2002, pp. 79-82.

<sup>87</sup>. Voir l'évolution des ratios de dépendance démographique calculés par l'OCDE à partir des données de l'ONU : *Panorama de la société. Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Paris, OCDE, 2002.

<sup>88</sup>. Sur le cas français, plus largement, on consultera Michel Godet, *Le Choc de 2006. Démographie, croissance, emploi. Pour une société de projets*, Paris, Odile Jacob, 2003. Le choc de 2006, en préfigurant d'autres, est celui du départ à la retraite des générations du baby-boom. Pour la première fois depuis quarante ans la population active va baisser.

n'en représenteront plus que 5 % vers 2050. Les personnes âgées de plus de 60 ans ont sur la période doublé en proportion, passant de 12 % de la population en 1950 à 32 % en 2050. Dans les projections de l'ONU le petit baby-boom français du tournant de siècle n'est pas appelé à durer<sup>89</sup>.

**Graphique 6.** Pourcentage des 0-4 ans et des plus de 60 ans dans la population française



**Source :** ONU – Département des affaires économiques et sociales. Division de la population

## 5.6. Des migrations difficiles à estimer

Dans un monde où les riches ont peu d'enfants et vieillissent, les pressions migratoires ne peuvent qu'augmenter. L'ONU ne prévoit cependant que deux millions de migrants par an vers les pays développés, soit un total de 100 millions d'individus d'ici 2050.

Les Etats-Unis seront le principal pays d'accueil (avec une immigration nette de 1,1 million d'individus par an), suivis de l'Allemagne (avec une solde migratoire de 211 000 individus), le Canada (173 000), le Royaume-Uni (136 000), l'Australie (83 000). Les principaux pays d'émigration seront la Chine (avec un solde migratoire de moins 303 000 individus par an), le Mexique (267 000), l'Inde (222 000), les Philippines (184 000), et l'Indonésie (180 000).

Selon les projections moyennes de l'ONU l'Europe perdra 94 millions d'habitants en un demi-siècle. Dans le même temps la population africaine augmentera de 952 millions, et celle de l'Asie de 1,39 milliards. Ces deux continents, toutes choses à peu près égales par ailleurs (notamment en termes de développement socio-économique), auront donc sur leurs territoires un nombre très important de jeunes à la recherche, parfois désespérée, de perspectives améliorées d'existence, pour ce qui concerne leur avenir économique mais également la stabilité de leur environnement politique. Le Sud et l'Est de l'Europe seront ainsi certainement confrontés à des pressions migratoires plus fortes encore qu'aujourd'hui, et la question de l'immigration est certainement promise à disposer d'une place encore plus importante, et toujours sensible, sur les agendas politiques européens.

## 5.7. Fatalisme ou souci d'adaptation

Les phénomènes démographiques disposent d'une forte inertie. Il convient cependant de ne pas verser dans le fatalisme. Les tendances ne sont pas inéluctables. Les probabilités des différentes variantes ne sont pas faciles à évaluer. L'intensité et le calendrier des phénomènes (fécondité, mortalité, migrations) peuvent fluctuer plus fortement que prévu. En conséquence les incertitudes sur les forces de travail, sur le vieillissement, sur le devenir des systèmes de protection sociale sont plus importantes qu'on ne l'indique généralement. L'exploration des futurs possibles passe alors par un examen attentif des projections

<sup>89</sup>. C'est d'ailleurs ce que repère déjà l'INSEE, cf. Lionel Doisneau, « Bilan démographique 2002. Légère diminution des naissances », *INSEE Première*, n° 882, 2003. Voir également les différentes analyses proposées dans *Futuribles*, notamment par Alain Parant, sur ce point.

démographiques, des méthodes employées et des hypothèses adoptées. Elle passe également par l'établissement de scénarios, nécessairement contrastés, portant certes sur l'avenir des sociétés, mais également sur les évolutions potentielles de territoires infra-nationaux<sup>90</sup>. Certains enseignements, notamment pour ce qui concerne le vieillissement européen et français, sont cependant indiscutables et appellent nécessairement des réformes (qu'elles soient attendues, réclamées ou encore redoutées) des systèmes de régulation et de protection collectives<sup>91</sup>.

----- **Encadré 1 : définition des zones géographiques** -----

Les Nations Unies, par souci de rigueur permettant les comparaisons, s'appuient sur des définitions particulières (sans être hétérodoxes) des grandes zones géographiques et des pays. Il est d'abord à noter que les chiffres concernant la France sont ceux qui portent sur la métropole. Ensuite, les chiffres sont bien distingués en ce qui concerne l'Europe (les pays du continent), d'une part, et l'Union Européenne (les 15 pays composant en 2002 l'Union), d'autre part. Enfin, la Division de la population de l'ONU distingue trois grandes zones : les « pays les plus développés », les « pays moins développés » et les « pays les moins développés ». Dans un souci de mise en cohérence avec le vocabulaire usuel français, on a repris cette distinction en parlant des pays développés, des pays en voie de développement et, parmi ces derniers, des pays les moins développés.

**Pays développés**: sont ainsi rassemblés tous les pays d'Europe, d'Amérique du Nord, avec l'Australie, la Nouvelle Zélande et le Japon.

**Pays en voie de développement** : sont ainsi rassemblés tous les pays d'Afrique, d'Asie (à l'exception du Japon), d'Amérique Latine, des Caraïbes et de Polynésie.

**Pays les moins développés** (ou les moins « avancés ») : sont ainsi rassemblés une cinquantaine de pays, Afghanistan, Angola, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Fasso, Burundi, Cambodge, Cape Vert, République de Centre Afrique, Tchad, Comores, République démocratique du Congo, Djibouti, Guinée Equatoriale, Ethiopie, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Haïti, Lesotho, Liberia, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Niger, Rwanda, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Togo, Ouganda, Tanzanie, Yémen, Zambie. Ces pays sont également comptés parmi les pays en voie de développement.

---

<sup>90</sup>. Sur le vieillissement différencié des régions françaises, à l'horizon 2030, voir Chantal Brutel, Laure Omalek, « Projections démographiques pour la France, ses régions et ses départements à l'horizon 2030 », in *Données sociales 2002*, Paris, INSEE, 2002, pp. 19-29.

<sup>91</sup>. On reprend ici une orientation des travaux du groupe Futuribles concernant la prospective socio-démographique en Europe.

## ANNEXE – Un site Internet à visiter

La richesse proposée par la base de données des Nations Unies est colossale. Cette base, accessible à partir du site [www.un.org/esa/population/unpop](http://www.un.org/esa/population/unpop), autorise la génération automatique de tableaux détaillés pour tous les pays du monde, mais également pour toutes les grandes régions géopolitiques. Suivant les demandes, il est possible de sortir des tableaux rétrospectifs à partir de 1950, avec des perspectives jusqu'à 2050. Les données de base sur la population y sont naturellement proposées, avec la définition et les commentaires des indicateurs adoptés. Sont également mises à disposition des informations tant sur la densité, que sur l'âge médian, la répartition en classes d'âge, ou encore les espérances de vie selon le sexe.

De maniement extrêmement aisé, ce site vient compléter avec bonheur ceux de l'INSEE et de l'INED (respectivement accessibles aux adresses suivantes : [www.insee.fr](http://www.insee.fr), [www.ined.fr](http://www.ined.fr)) qui offrent des données plus fines sur le cas français.

Le tableau 1 rassemble quelques-unes des données qui peuvent être collectées, pour le cas français, sur ce site de la Division de la population des Nations Unies.

**Tableau 1.** Quelques données rétrospectives et quelques perspectives démographiques françaises (métropole)

	Densité (nombre de personne par km <sup>2</sup> )	Population urbaine (en %)	Age médian	Population âgée de 0 à 4 ans (en milliers)	Population âgée de plus de 60 ans (en milliers)
1950	76	56,2	34,5	3 962	6 790
1955	79	59,3	32,9	3 922	7 076
1960	83	62,4	33	4 005	7 675
1965	88	67,1	32,7	4 222	8 532
1970	92	71	32,3	4 205	9 168
1975	96	73	31,6	4 118	9 627
1980	98	73,3	32,5	3 699	9 275
1985	100	73,7	33,7	3 796	10 070
1990	103	74	34,7	3 798	10 848
1995	105	74,7	36,2	3 610	11 666
2000	108	75,6	37,6	3 692	12 159
2005	110	76,7	38,9	3 832	12 591
2010	112	78	40,1	3 706	14 125
2015	114	79,4	41,3	3 615	15 584
2020	115	80,8	42,2	3 543	16 944
2025	116	82	42,9	3 492	18 248
2030	117	83,2	43,6	3 475	19 322
2035	118		44,2	3 482	20 186
2040	118		44,4	3 453	20 457
2045	117		44,6	3 380	20 673
2050	116		45,1	3 309	20 760

**Source :** ONU – Département des affaires économiques et sociales. Division de la population